www.cjbb.be

LA CONFÉRENCE

N°1 • ANNÉE JUDICIAIRE 2008-2009 • SEPTEMBRE-OCTOBRE 2008

Paraît 5 fois par an – Bureau de dépôt Bruxelles X – n° d'agrément P801284

- CORPUS DELICTI
- ACCUEIL DES STAGIAIRES
- CONCERT AUX BEAUX-ARTS
- SOIRÉE MIRANO
- PRIX DES ANCIENS PRÉSIDENTS

AGENDA

DES FOURNISSEURS ET SERVICES SPÉCIALISÉS

LOGICIELS JURISTES

La qualité à la portée de tous

sa TOP SYSTEM
112 Bd Lambermont • 1030 Bruxelles
Tél. : 02 247 78 10 • Fax : 02 247 78 25
http://www.avonca.be
E-mail : avonca@topsystem.be

CICERO LawPack®

Logiciels pour avocats

Email : informa@cicero.be
www.cicero.be

Tél. : 0800/91080

Le logiciel pour avocats qui a le vent en poupe !

www.jurixpress.be • info@jurixpress.be
Tél. : 086 21 43 88 • Fax : 086 36 77 34

Kleos, le successeur de Jurisoft, est le **nouvel outil indispensable** pour une gestion optimale de votre cabinet d'avocat !
Pour plus d'infos : tél. **0800 40 310**
E-mail : **kleos@wkb.be** **www.kleos.be**

Kluwer
a Wolters Kluwer business

Suite logicielle pour cabinets d'avocats

1983-2008,
25 ans au cœur des professions juridiques

Pyramiq
your ICT partner

Etage 20, Bastion tower, Place du Champs de Mars, 5 -1050 Bruxelles
02 550 37 98 ▲ www.pyramiq.be ▲ info@pyramiq.be

TRADUCTEURS JURÉS

Toutes langues - délais rapides

Chaussée de Wavre 2041 • 1160 Bruxelles
Tél. : 02 735 55 95 • Fax : 02 733 67 28
E-mail : info@aliaslanguages.be

Chantal Vankeijenbergh & Serge Lanciers
Traductions jurées ou non
tous domaines – toutes langues

848 Chée d'Alsemberg (Bureau C-5) 1180 Bxl (Globe) :
8h30/18h du lundi au vendredi
Tél. : 02 376 10 98 / 0495 221 229 • Fax : 02 376 94 30
Courriel : chantal.v@chavanal.com – chantal.vkb@skynet.be

PENSION COMPLEMENTAIRE

Caisse de prévoyance
des avocats, des huissiers de justice et autres indépendants OFP

Voir annonce page 40

Avenue de la Toison d'Or 64
1060 Bruxelles
Tél. : 02 534 42 42 • Fax : 02 534 43 43
info@cpah.be • www.cpah.be

TRAITEUR

LES FRERES DEBEKKER

95 Rue Charles Degroux
1040 Bruxelles
Tél. : 02 736 00 40 • Fax : 02 736 67 00

DESTRUCTION D'ARCHIVES

MCA
Destruction and Recycling in Total Security

Destruction d'archives aux normes Din 32757-1
Remise de certificat

Tél.: 02 346 44 22
www.mca-recycling.com

DÉTECTIVE

DE CUYPER Brothers

Intelligence économique, preuves, constatations, enquête, surveillance, filature. Expertise

Affaires nationales & internationales
Agences affiliées dans le monde entier
certifiées par ISIS, WAD, ABI, INTELNET, CII etc..

502 Avenue Louise • 1050 Bruxelles
www.decuyper.net • decuyper@skynet.be
Tél. : +32 (0) 2 649 44 88
Fax : +32 (0) 71 59 50 53

FINANCIAL SERVICES

PRIVALIS
ING

Tél.: 02 464 630 2
Fax: 02 464 630 9
Mail: desk@privalis.be
www.privalis.be

SERVICE SOCIAL

Fonds de solidarité
des avocats et des huissiers de justice ASBL

Avenue de la Toison d'Or 64
1060 Bruxelles
Tél. : 02 534 42 42 • Fax : 02 534 43 43
info@cpah.be • www.cpah.be

FOURNITURES DE BUREAU

S.A. ODENDHAL

Tout pour le bureau

65b Rue de la Régence
1000 Bruxelles
Tél. : 02 512 13 83 • Fax : 02 511 42 93
E-mail : odendhal@skynet.be

GESTION D'ARCHIVES

ARCHIVES CONSEIL

Notre métier,
chouchouter vos archives

Rue de Theux, 19 • 1040 Bruxelles
Tél. : 02 647 33 01 • Fax : 02 646 28 85
E-mail : archives.conseil@swing.be

EDITORIAL

Nouvelle année judiciaire, nouvelles résolutions, nouveaux défis.
Immanquablement, ces pensées s'emparent de chacun de nous à l'aube de ce mois de septembre. Bien entendu, les défis seront relevés, et les résolutions tenues…

Vous vous en doutez, la Conférence n'échappe pas davantage à ces pensées, et c'est avec enthousiasme que défis et résolutions seront embrassés. Lesquels ? Question légitime, mais s'il est vrai qu'en amour, il est bien imprudent de révéler par avance au Sujet de ses désirs, le délicieux projet que l'on entend mener à bien, il en va tout autant ici… Nous nous en expliquerons donc, mais…plus tard…

D'ici là, en ce début d'année judiciaire, c'est l'art qui accaparera nos esprits.

Tout d'abord, le Contemporain, avec Corpus delicti – fort intéressante exposition qui prendra possession du Palais dès le 25 septembre et pendant près de deux mois. Ensuite, le Sacré, avec le 24 octobre aux Beaux-arts, l'oratorio Elias de Mendelssohn, oeuvre qui sans conteste est l'une des plus intenses du compositeur; sans oublier, bien entendu, le samedi de la musique du 20 septembre, auquel de nouveaux artistes du barreau et de la magistrature – parfois insoupçonnés – ont choisi de participer cette année.

La littérature sera également bien présente, notamment dans sa vision de la Justice, thème du Palais littéraire et artistique de Jean-Pol Masson ; littérature, encore, avec le Cercle Marin de Me Vincent Defraiteur.

Autre événement marquant de ce début d'année, l'accueil des stagiaires, auquel la Conférence demeure particulièrement attachée, qui aura lieu le 14 octobre au Palais.

Enfin, désormais fameuses, le premier opus des Soirées Mirano de l'année judiciaire, sera joué le 31 octobre.

Un programme riche, en somme, qu'avec enthousiasme nous mettrons en œuvre, au service du barreau.

Lucien Kalenga

En l'espace de quelques semaines, la Conférence du jeune barreau a perdu deux de ses anciens présidents. Emile Knops, président en 1981-1982 et ancien secrétaire de l'Ordre nous a quittés le 30 avril 2008. Jean Cruyplants, président en 1990-1991 et ancien bâtonnier de l'Ordre, nous a quittés le 25 juin 2008. La mémoire de ces deux amis fidèles de la Conférence sera évoquée dans le prochain numéro. La Conférence présente ses plus sincères condoléances aux familles et aux proches de ces deux grands messieurs partis bien trop vite.

SOMMAIRE

RUBRIQUES

5 **La parole au bâtonnier** *par Yves Oschinsky*
7 **La parole au vice-président** *par Marc Dal*
10 **La commission administrative 2008-2009**
13 **Le carrefour des stagiaires** *par Clotilde Dejemeppe*
14 **Dossier : Corpus Delicti**
17 **Interview de magistrat : Michel Claise**
18 **Prix des anciens présidents**
19 **Les Echos de la Conférence**
27 **Culture et loisirs**

ANNONCES

30 **Formation en analyse financière: « Apprenez à décortiquer les comptes de la partie adverse »**
31 **Le samedi de la musique**
31 **Exposition « Corpus Delicti » : Nocturne**
32 **Palais littéraire et artistique : Jean-Pol MASSON : « Martyre littéraire de la Justice »**
32 **Après-midi d'accueil des stagiaires**
33 **Dîner d'accueil des stagiaires**
33 **Place aux enfants**
34 **Mini-recyclage : « Actualités en droit pénal : les mesures judiciaires alternatives »**
34 **Concert exceptionnel au Palais des Beaux-Arts : l'oratorio ELIAS de Felix Mendelssohn-Bartholdy**
35 **Nuit Mirano**
36 **Mini-recyclage : « Répétibilité des honoraires et frais d'avocat »**
36 **Cercle Marin : « Paul Guimard ou l'excellence de la simplicite » par Me Vincent Defraiteur**
36 **Voyage aux pays baltes**

LA CONFÉRENCE est éditée par la Conférence du jeune barreau de Bruxelles
ÉDITEUR RESPONSABLE : Me Lucien Kalenga, Avenue Orban 214, 1150 Bruxelles Tél: 02.779.06.06
RÉDACTEUR EN CHEF : Me Candice Fastrez
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Me Marie Dupont
SITE INTERNET : www.cjbb.be
COLLABORATRICE PERMANENTE : Dominique Dara - Tél. : 02.508.66.43
DESSINS : Miguel Troncoso Ferrer
COUVERTURE : Sabine Nielsen. Peinture technique mixte 120x160 www.sabinenielsen.com
RÉALISATION : RP&C - infographisme : Michel Perlaux
PUBLICITÉ : RP&C - 145, rue Meyerbeer - 1180 Bruxelles Tél. : 02.344.52.20 - Fax : 02.343.61.72 www.rpc.be

BMW EfficientDynamics
Moins d'émissions. Plus de plaisir.
BMW Série 3
Touring
Le plaisir
de conduire
Voyez-vous une ferme
abandonnée ?
Ou votre prochain
projet ?

BMW Série 3 Touring Nouvelle Génération.
Journées découvertes du 12 au 20 septembre.
La BMW Série 3 Touring Nouvelle Génération vous offre toute la polyvalence et l'espace souhaitables, plus l'agilité et le dynamisme que vous avez toujours désirés. Découvrez chez nous la finesse de ses nouvelles lignes, le raffinement de son nouvel intérieur et la générosité de ses équipements. Sans compter la sobriété exemplaire qui, grâce à BMW EfficientDynamics, en fait plus que jamais la référence. Une voiture conçue pour être l'outil idéal de votre plaisir de conduire, et de toutes vos découvertes.
Donnons priorité à la sécurité.
Informations environnementales (AR 19/03/04) : www.bmw.be
Consommation moyenne (l/100km)/émission CO_2 (g/km): 9,8-4,8/235-125
G&CO

BMW Brussels
Bd de Waterloo
Vente
Boulevard de Waterloo 23-24
1000 Bruxelles
Tél. 02 641 57 11

BMW Brussels
Evere Meiser
Vente et service
Avenue L. Mommaerts 2
1140 Bruxelles
Tél. 02 730 49 11

BMW Brussels
Centre d'occasions
Avenue L. Mommaerts 1
1140 Bruxelles
Tél. 02 730 49 99

www.bmwbrussels.be - info@bmwbrussels.net.bmw.be

LA PAROLE AU BÂTONNIER

YVES OSCHINSKY

Il s'éloigne doucement, ce temps où l'auteur de ces lignes, entre-temps devenu bâtonnier, alternait rires et facéties et des engagements plus sérieux, dans les domaines scientifiques, culturels ou politiques lorsque, jeune avocat, il était commissaire de la Conférence du jeune barreau.

Le temps est un peu plus proche où la Conférence le reprenait dans ses bras pendant les quatre années passées au sein de son directoire, dont cette si belle année de sa présidence.

Le temps s'écoule, les souvenirs restent, les amitiés perdurent et l'affection pour la Conférence reste aussi vive.

C'est peut-être, aujourd'hui, un regard plus paternel que je porte vers la Conférence à laquelle j'adresse tout d'abord mes vœux chaleureux de réussite pour cette année judiciaire au cours de laquelle nous vivrons beaucoup de moments ensemble, en lui disant qu'elle constitue un partenaire essentiel pour l'Ordre, dont elle représente une fenêtre ouverte sur la cité et surtout sur les jeunes avocats.

Il me plaît de redire toute l'importance que j'attache aux jeunes, à leur formation, à leur encadrement, à leur développement et à leur bien-être.

Notre profession est belle mais elle est exigeante. Elle réclame qu'on l'aime et que l'on s'y consacre pleinement. Elle impose, avant toute chose, une rigueur exemplaire. Elle nous demande de la porter vers l'excellence.

L'Ordre a, très certainement, parmi ses missions, celle de nous aider à illustrer ces qualités d'excellence et, pour les jeunes, de leur apporter les clés pour y parvenir.

Le métier d'avocat n'a probablement jamais été aussi multiple ou pluriel, pour utiliser une expression actuelle. Mais il y a des convergences à travers lesquelles nous nous retrouvons, nous tous, les avocats, et rien que nous. C'est notamment notre fierté, toute légitime, d'exercer ce beau métier. C'est, aussi, le partage, unanime, des valeurs qui nous guident, telles le secret professionnel, condition absolue de la confiance de nos clients, et l'indépendance. C'est la mise en valeur et la défense des droits de l'homme.

La Conférence est aussi, de toute évidence, un remarquable lieu de convergence, au sein du barreau, de notre barreau grand de plus de quatre mille membres, qu'elle contribue à rendre plus humain, plus convivial, en favorisant les rencontres entre les générations, entre les praticiens de matières différentes ou en réunissant ceux qui exercent dans le même domaine. Elle est source de solidarité et d'amitié. Elle apporte, au barreau tout entier, une multitude de richesses, elle constitue une véritable entreprise de services, elle amène la culture au sein du barreau.

Allez vers elle, faites connaissance avec elle, faites-lui confiance, vous ne serez pas déçus.

Je voudrais aussi dire à chacun de ceux qui liront ce message et en particulier à ceux qui viennent de prêter serment, que le bâtonnier et les membres du conseil de l'Ordre veulent avec force être à l'écoute de tous les avocats et je vous invite à venir frapper à nos portes.

Nous avons beaucoup à gagner à nous rencontrer, à échanger des idées, à travailler ensemble à notre développement individuel et au progrès de la profession.

J'aimerais beaucoup vous voir nombreux aux rendez-vous que tant l'Ordre que la Conférence organiseront au fil de cette année.

Bonne rentrée.

Vive la Conférence. ■

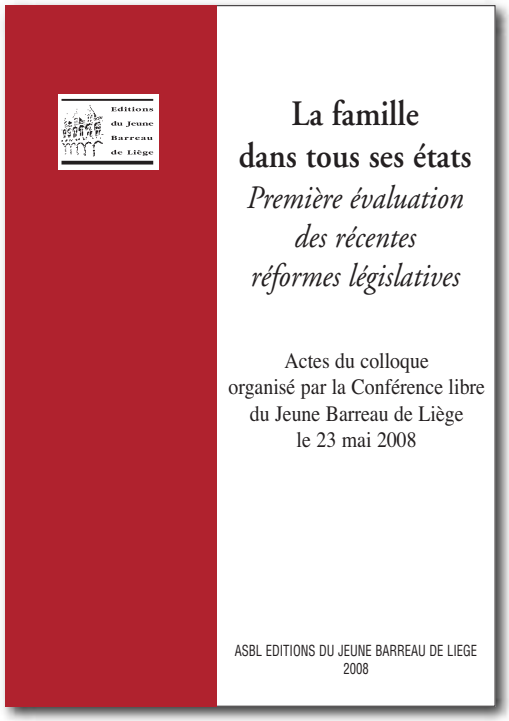

Broché 2008, 306 pages, 50 €

Table des matières

- **Union libre, cohabitation légale et mariage : comparaison pratique**
  Par Aline HUGE, Notaire associé à Liège
- **Les actions judiciaires relatives à la filiation : tableaux synthétiques**
  Par Jehanne SOSSON, Professeur au Centre de droit de la personne, de la famille et de son patrimoine de l'Université catholique de Louvain, Avocat au Barreau de Bruxelles
- **La réforme de l'adoption**
  Par Nicole GALLUS, Avocat au Barreau de Bruxelles, Assistante à la Faculté de Droit de l'Université Libre de Bruxelles, Chercheur associé au Centre de droit privé de l'Université Libre de Bruxelles
- **Le divorce pour désunion irrémédiable**
  Par Didier PIRE, Chargé de Cours adjoint à l'Université de Liège, Avocat au Barreau de Liège
- **L'hébergement égalitaire : de l'utilité de ne pas légiférer**
  Par Thomas HENRION, Juge de la Jeunesse au Tribunal de Première Instance de Namur, Assistant à la Faculté de Droit de l'Université Libre de Bruxelles
- **Aspects fiscaux du droit de la famille**
  Par Marc BOURGEOIS, Docteur en sciences juridiques, Chargé de cours à la Faculté de Droit de l'Université de Liège et Adeline RÖMER, Avocate au Barreau de Liège, Assistante à la Faculté de Droit de l'Université de Liège
- **Et l'enfant dans tout ça ?**
  Par Valérie GABRIEL, Avocat au Barreau de Liège

Editions du Jeune Barreau de Liège asbl
Annexe du Palais de Justice - Rue du Palais 66 - 4000 Liège
Tél. : 04/232.56.73 - Fax : 04/232.56.80 - CPB : 630-0762370-09
E-mail : EJBL@barreaudeliege.be - http://www.barreaudeliege.be/ejbl

L'OFFRE LÉGISLATIVE LARCIER

Une œuvre de codification alliant référence et innovation
Toute l'information législative adaptée à vos besoins

- LES CODES LARCIER :
  La référence en matière de codes
- LES COMPLÉMENTS :
  Les mises à jour semestrielles
- LES BULLETINS LÉGISLATIFS BELGES ET
  LES TABLES LÉGISLATIVES MENSUELLES :
  L'assurance d'une veille régulière
- STRAD@ : www.strada.be
  L'intégralité des textes coordonnés en ligne
- LES CODES ESSENTIELS LARCIER,
  LES CODES THÉMATIQUES LARCIER,
  LES CODES COMMENTÉS LARCIER :
  Les trois nouvelles collections pratiques

Consultez et commandez en direct sur www.larcier.com

larcier

Informations et commandes :
LARCIER c/o De Boeck Services sprl • Fond Jean-Pâques 4 • B-1348 Louvain-la-Neuve
☎ 0800/99 613 • 🖷 0800/99 614 • commande@deboeckservices.com

LA PAROLE AU VICE-PRÉSIDENT

MARC DAL

Pourquoi un billet du vice-président ? Celui-ci ne doit-il pas se cantonner à la discrétion et rester dans l'ombre du président, cheville-ouvrière des activités de la Conférence du jeune barreau ? Il doit certes être au service du président et de la commission tout en veillant à assurer son rôle, à savoir la prise en charge des questions ayant trait aux stagiaires.

L'objet de ce billet est de présenter les activités spécialement destinées aux stagiaires tout en rappelant que les portes de la Conférence leur sont ouvertes afin qu'ils puissent aborder de manière conviviale leur nouveau milieu professionnel.

L'accueil des stagiaires :
un rendez-vous à ne pas manquer

Cette journée, organisée en collaboration avec le Carrefour des stagiaires, se déroulera le mardi 14 octobre 2008. Elle débutera à 15 heures, au Palais de Justice. Le président de la Conférence présentera son équipe. Les participants recevront toutes les informations utiles à propos de la vie du palais, la localisation et l'organisation des juridictions et des greffes, les cours Capa, les exercices de plaidoirie et les séminaires organisés par l'Institut de communication du barreau de Bruxelles. Un exercice de plaidoirie sera ensuite organisé avant que les participants soient reçus par le bâtonnier et les membres du conseil de l'Ordre.
L'après-midi sera prolongée par un dîner convivial et décontracté au vestiaire des avocats.

Une après-midi de travail suivie d'une soirée festive au cours de laquelle se retrouvent traditionnellement stagiaires et confrères plus expérimentés : comment mieux aborder la vie du barreau et plus particulièrement du jeune barreau ?

L'exercice de plaidoirie :
un examen et un exercice utile

L'exercice de plaidoirie est une épreuve qui porte sur le développement écrit d'un cas pratique et sa présentation sous forme de plaidoirie devant un jury. La réussite des exercices de plaidoirie constitue une des obligations du stage.

L'organisation des exercices de plaidoirie est déléguée par l'Ordre à la Conférence du jeune barreau. Je présiderai le jury ordinaire des exercices de plaidoirie en ma qualité de vice-président, en alternance avec d'anciens présidents ou orateurs de rentrée. Sont également membres du jury deux assesseurs, anciens commissaires de la Conférence inscrits au tableau de l'Ordre ou lauréats de prix de plaidoirie. Le jury est assisté d'une conseillère technique, diplômée du conservatoire royal de Bruxelles qui jettera un œil critique sur la diction du plaideur, sa tenue à la barre, son pouvoir de conviction.

La rigueur dans la rédaction des conclusions, la maîtrise de l'expression orale, l'esprit de synthèse et le pouvoir de conviction sont les meilleures armes de l'avocat quelle que soit sa spécialité ou le type de cabinet au sein duquel il travaille. Il s'agit donc d'un exercice utile.

Partant des remarques formulées par le jury, l'exercice de plaidoirie est l'occasion de faire le point sur ses propres qualités et de s'interroger sur ses possibilités d'évolution. L'exercice peut, de prime abord, être impressionnant car pour certains, il consistera en la première prise de parole publique dans une salle d'audience. Il est donc recommandé aux candidats de se préparer avec sérieux et rigueur mais sans angoisse inutile. Apprendre à bien plaider, à convaincre est un exercice enthousiasmant et c'est sur cette voie que je souhaiterais vous emmener.

L'exercice est également une épreuve d'excellence puisque le prix Georges Boels récompense chaque année les deux avocats qui ont présenté les meilleurs exercices de plaidoirie de l'année judiciaire. Il constitue donc l'occasion de se distinguer et de faire valoir, dès le

début de sa carrière, ses qualités de plaideur.

Les concours :
des épreuves d'excellence

Outre le prix Georges Boels, la Conférence organise chaque année au mois de mai un concours de plaidoirie destiné aux stagiaires de deuxième et troisième années qui peuvent s'exprimer sur un sujet libre. Les deux lauréats emporteront les prix Le Jeune et Janson, ce qui leur permettra d'ainsi rejoindre une prestigieuse association réunissant les meilleurs plaideurs de notre barreau.

Le prix des anciens présidents récompense un stagiaire de première ou deuxième année qui aura rédigé la meilleure consultation écrite sur la base d'un cas pratique dont l'énoncé figure dans cette publication (page18). Le jury est constitué des anciens présidents de la Conférence dont d'anciens bâtonniers ou membres du conseil de l'Ordre.

Le service de stage et de collaboration :
un service utile au barreau

La Conférence met à la disposition de ses membres, un service de placement en ligne sur son site (www.cjbb.be). Ce service centralise les offres et les demandes de stage. L'anonymat est bien entendu garanti afin que les

Suite de la page 7

LE BILLET DU VICE-PRÉSIDENT

démarches du stagiaire qui cherche un maître de stage ou souhaite changer de cabinet restent confidentielles. Le jeune avocat à la recherche d'un stage peut bien évidemment s'adresser à moi en me communiquant son curriculum vitae et en précisant le type de cabinet qu'il recherche.

C'est avec enthousiasme que j'entame cette année de vice-présidence. L'accueil des stagiaires constitue ma priorité pour cette nouvelle année judiciaire. Ils ne doivent pas hésiter à prendre contact avec moi pour toute question pour laquelle je pourrais leur être utile mais également s'ils ont des idées susceptibles d'enrichir les activités de la Conférence. Je suis à leur disposition.

Il ne faut pas oublier le Carrefour des stagiaires, présidé cette année par Me Clotilde Dejemeppe. Celui-ci s'est, ces dernières années, grandement professionnalisé. La Conférence et le Carrefour sont complémentaires. Ils doivent promouvoir et améliorer l'accueil des stagiaires au sein de notre barreau en leur proposant un choix toujours plus important d'activités scientifiques, culturelles ou plus ludiques qui permettent de se rencontrer et de vivre la profession d'avocat de manière agréable.

La participation aux activités de la Conférence mais également à celles du Carrefour constitue un excellent moyen d'apprendre à apprécier la vie du barreau, de percevoir la richesse de ce milieu professionnel particulier et de rencontrer des confrères de tous horizons.

J'espère donc vous voir nombreux aux activités à venir.

■

L'Europe, un espace à découvrir

10ème cycle de conférences-débats
L'Europe en dialogue avec le monde au XXIe siècle

Le dialogue est le fondement de rapports constructifs et pacificateurs.
Le Centre de Culture Européenne propose, pour la prochaine année académique, neuf journées d'études centrées sur le dialogue de l'Europe avec ses voisins.
Ces neuf journées sont composées de trois exposés illustrés suivis d'un débat. Ces séquences se complètent pour former un ensemble qui doit nous permettre de mieux comprendre les enjeux majeurs et les grandes lignes de la politique internationale actuelle.

Neuf séquences d'octobre 2008 à mars 2009

Leçon inaugurale par Hubert VEDRINE
L'Europe orientale entre deux mondes…
La Méditerranée au cœur des préoccupations de l'Europe
L'Europe et la stabilisation des Balkans
L'Europe et la puissante Russie

Les pays du Caucase ces « nouveaux voisins » de l'Europe
L'Europe et le pourtour convoité de la Mer Noire
L'Europe et les conflits persistants du Proche-Orient
L'Europe et les nouveaux enjeux de l'Arctique

Centre de Culture Européenne
Association internationale soutenue par l'UNESCO

Lieu : Commission Européenne,
73 rue Archimède - 1000 Bruxelles
Tél : 02/734 06 99 - Fax : 02/ 736 19 32
info@culture-europe.eu - www.culture-europe.eu

Nous partageons les mêmes horaires.

Parce que nous savons que les professions juridiques exigent une disponibilité qui s'étend bien au-delà des heures de bureau traditionnelles, nous avons créé pour vous l'ING Privalis Desk, un centre de contact accessible de 8h à 20h, du lundi au vendredi. Ainsi, vous avez en permanence un interlocuteur spécialement formé pour répondre à vos besoins spécifiques. Qu'il s'agisse d'opérations courantes ou plus complexes, un simple coup de fil à votre conseiller Privalis suffit.

PRIVALIS

Profitez de l'ING Privalis Desk au 02 464 63 02 du lundi au vendredi de 8h à 20h !

ING

COMMISSION ADMINISTRATIVE 2008-2009

DIRECTOIRE

Président
Lucien Kalenga

Avenue Orban, 214 - 1150 Bruxelles
Tél : 02.779.06.06 - fax : 02.779.25.01
E-mail : l.kalenga@skynet.be

Vice-président
Marc Dal

Avenue Louise, 81 - 1050 Bruxelles
Tél: 02.627.10.27 - fax: 02.627.10.50
E-mail : md@dalvel.com

- PRESIDENT DES EXERCICES DE PLAIDOIRIES
- SERVICE DE STAGE ET COLLABORATION

Ancien président
Emmanuel Plasschaert

Rue Royale, 71 - 1000 Bruxelles
Tél : 02.282.40.84 - fax : 02.230.63.99
E-mail : eplasschaert@crowell.com

Orateur de rentrée
Antoine Leroy

Place Leemans, 6 - 1050 Bruxelles
Tél : 02.533.10.84 - fax : 02.533.10.81
E-mail : a.leroy@linklaw.be

COMMISSION

Candice Fastrez

Avenue Brugmann, 429 - 1180 Bruxelles
Tél : 02.340.81.61 - fax : 02.340.81.62
E-mail : c.fastrez@avocat.be

- SECRETAIRE
- REDACTEUR EN CHEF DE LA CONFERENCE
- RENTREE

Olivier Mallinus

Avenue Houba-de-Strooper, 777c - 1020 Bruxelles
Tél : 02.479.00.04 - fax : 02.479.49.90
E-mail : avocat.oliviermallinus@skynet.be

- ACTIVITES SCIENTIFIQUES (COLLOQUES ET MINI-RECYCLAGES)
- PRIX
- INFORMATIQUE

Pierre Huybrechts

Avenue Louise, 284, bte 9 -1050 Bruxelles
Tél : 02.534.88.80 - fax : 02.534.96.72
E-mail : p.huybrechts@motulsky.be

- OFFICIER DE BOUCHE – ADJOINT
- RENTREE - ADJOINT
- PARTENARIATS

Mme Dominique Dara

Place Poelaert - 1000 Bruxelles
Palais de Justice
Tél : 02.508.66.43 - fax : 02.519.85.61

- SECRETAIRE ADMINISTRATIVE

Marie Rousseau

Loyens - Woluwe Atrium
Rue Neerveld 101-103 - 1200 Bruxelles
Tél : 02.743.43.43 - fax : 02.743.43 .70
E-mail : marie.rousseau@loyens.com

- TRESORIER
- ACTIVITES CULTURELLES
- PALAIS LITTERAIRES ET ARTISTIQUES
- CONFERENCE BERRYER

Rocco Spagnuolo

Rue Souveraine, 95 - 1050 Bruxelles
Tél : 02.514.12.14 - fax : 02.514.26.32
E-mail : r.spagnuolo@avocat.be

- OFFICIER DE BOUCHE
- RENTRÉE
- GRANDES SOIRÉES

Marie Dupont

Avenue Louise, 240 - 1050 Bruxelles
Tél : 02.600.52.00 - fax : 02.600.52.01
mdupont@philippe-law.eu

- SECRETAIRE-ADJOINT
- SECRETAIRE DE REDACTION DE LA CONFERENCE
- RELATIONS AVEC LES STAGIAIRES ET LE CARREFOUR DES STAGIAIRES
- ADJOINT AUX COLLOQUES

Benjamine Bovy

Place Saint-Denis, 13 - 1190 Forest
Tél: 02.332.03.22 - fax: 02.332.05.03
E-mail : benjaminebovy@hotmail.com

- TRÉSORIER-ADJOINT
- ADJOINT AUX ACTIVITÉS CULTURELLES
- REVUE

Pierre Paulus de Châtelet

Avenue Winston Churchill, 149 - 1180 Bruxelles
Tél : 02.349.11.10 - fax : 02.343.75.80
Pierre.PaulusdeChatelet@eurothemis.be

- SPORTS
- GRANDES SOIREES - ADJOINT

Dimitri de Béco

Rue Henri Wafelaerts, 31 - 1060 Bruxelles
Tél : 02.538.20.24 - fax : 02.534.01.93
E-mail : d.de.beco@avocat.be

- MINI-RECYCLAGES - ADJOINT
- CERCLE MARIN

RESTAURANT
SPÉCIALITÉS MAROCAINES

Couscous • Tajines • Méchouis • Grillades

La Medina

2 avenue de la Couronne • 1050 Bruxelles
Tél. 02 640 43 28 • Fax 02 644 24 78
Ouvert de 12h à 15h et de 18h à 23h • Ouvert 7/7

PARKING PRIVÉ : 18h30 à 00h30

Salle pour banquets et réceptions ± 60 couverts

Livraison à domicile : 02 644 59 39

HOTEL METROPOLE
BRUSSELS

Back to real Hospitality

EXPERIENCE A WORLD OF DIFFERENCE

- Brussels' only remaining 19th-century hotel
- Historical landmark
- Located in the heart of the historic center of Europe's Capital
- Prestigious downtown address for business and leisure travelers

IT FEATURES :

| 298 rooms including 15 suites,
| a bar «Le 19ième»,
| a gastronomic restaurant «L' Alban Chambon»,
| breakfast restaurant «Le Jardin Indien»,
| room service 24 hour,
| 22 venue rooms incl. the Metropole Executive Center (M.E.C.) with a total capacity up to 500 guests,
| 2 business centers,
| 1 fitness room.

SUMMIT HOTELS & RESORTS
GREAT HOTELS OF THE WORLD

info@metropolehotel.be
www.metropolehotel.com

N.V. HOTEL METROPOLE S.A.
31, place de Brouckère | B-1000 Brussels | Belgium
T +32 2 217 23 00 | F +32 2 218 02 20

bbs gc

LA PAROLE À LA DÉLÉGUÉE DES STAGIAIRES

CLOTILDE DEJEMEPPE

Le Carrefour des stagiaires est l'association représentative des stagiaires au sein du barreau de Bruxelles créée en 1994 à l'initiative de Me P. Monville.

Son rôle étant de veiller à l'intérêt des stagiaires, son champ d'action est vaste.

Le Carrefour est à la fois un syndic des stagiaires, un lien entre les stagiaires et les autorités de l'Ordre, un acteur énergique au sein de diverses commissions, le moteur de réflexions sur l'évolution du statut du stagiaire. Il prête également une oreille attentive aux problèmes que rencontrent les stagiaires – difficultés avec leurs maîtres de stage, soucis financiers et autres – et tente toujours d'y apporter des solutions.

Le Carrefour prépare aussi l'avenir et encourage les étudiants, lors de journées « portes ouvertes », à s'intéresser à notre belle profession.

En outre, le Carrefour vous propose des activités culturelles, ce qui permet aux stagiaires de se rencontrer dans un cadre agréable. Enfin, le Carrefour a toutes les qualités d'une agence de voyage avec ses excursions à des prix imbattables !

Par ailleurs, l'an dernier, la « Commission relations internationales » du Carrefour a établi – grâce à l'aide précieuse de Me C.-I. Grigorieff – des accords avec plusieurs barreaux étrangers afin que les stagiaires bruxellois puissent effectuer une partie de leur stage à l'étranger.

Il me reste à évoquer le « Pas Perdus », la revue incontournable du Carrefour, qui paraît environ quatre fois par an. Depuis un an, le « Pas Perdus » est envoyé par la poste à tous les stagiaires. Si vous vous sentez l'âme d'un écrivain talentueux, n'hésitez pas à contacter le rédacteur en chef, toujours à la recherche de belles plumes.

Quant à notre site web www.carrefour-desstagiaires.com, c'est une mine d'or. Il vous permet d'obtenir, notamment, un modèle de contrat de stage, vos horaires de cours et syllabus CAPA. Vous pourrez également y consulter la liste des activités à venir, les « Pas Perdus » en format pdf et les photos, témoins redoutables – du moins pour certains – de fins de soirée réussies. Ce site permet encore d'accéder aux rubriques « Fonds d'aide aux stagiaires » – qui énonce les conditions d'intervention du fonds – et « Stage à l'étranger ».

Je ne peux terminer ce billet sans vous parler du « JABkes », l'homologue néerlandophone du Carrefour, avec qui nous travaillons en étroite collaboration depuis plusieurs années.

Nous organisons ensemble, notamment, la Nuit des Stagiaires – qui constituera sans nul doute votre meilleure soirée de l'année – et les after-work du jeudi, qui permettent aux plus frileux de traverser la frontière linguistique.

Notez déjà que le premier after-work aura lieu au Havana le jeudi 25 septembre 2008.

J'espère qu'après avoir lu ces quelques lignes, vous aussi serez tenté(e) un jour de rejoindre le Carrefour, pour vous impliquer dans ses activités « de base », sociales, festives…

■

CORPUS DELICTI :

LE CORPS DU DÉLIT AU CŒUR DU PALAIS DE JUSTICE

Du 25 septembre au 21 novembre 2008, une grande exposition d'arts actuels prendra possession du Palais de Justice. Cette exposition, à laquelle la Conférence du jeune barreau de Bruxelles est associée, réunira de nombreuses œuvres de collections publiques belges, appartenant notamment à la Communauté Française, au Museum van Hedendaagse Kunst Antwerpen, à la Région Flamande, ou encore au Musée d'art contemporain du Grand Hornu.
Ci-dessous, vous trouverez l'interview de Monsieur Flor Bex, commissaire de l'exposition.

INTERVIEW : FLOR BEX

DIRECTEUR HONORAIRE DU MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN D'ANVERS (MUHKA)
ANCIEN DIRECTEUR DE L'ICC (CENTRE CULTUREL INTERNATIONAL D'ANVERS)
COMMISSAIRE DE L'EXPOSITION CORPUS DELICTI

Propos recueillis par Lucien Kalenga et Marie Rousseau

1. Flor Bex, quel est votre parcours ?

Au début des années 1970, j'ai dirigé l'ICC (Centre Culturel International) à Anvers dans l'ancien Palais Royal. Pendant 12 ans, j'ai organisé des expositions, des manifestations très actuelles et internationales d'art contemporain. L'ICC était très connu dans les milieux d'art dans le monde entier à cette époque. C'était une période assez folle : toutes les nouvelles qui s'annonçaient sur la scène artistique, les expositions d'art contemporain, les expositions sur des questions d'architecture, les expositions sociologiques, les toutes premières expositions de photo en Europe avant qu'il n'existe un seul musée ou une seule galerie s'occupant de photographie, beaucoup de créativité, beaucoup de choses se passaient à l'ICC.

Entre 1985 et 1987, j'ai participé très activement à la création du musée d'art contemporain d'Anvers – le MUHKA. Ses portes ont été ouvertes en juin 1987, et j'en ai été le directeur jusqu'en 2002, date à laquelle je suis devenu directeur honoraire.

Au total, j'ai eu la chance de réaliser environ 650 expositions. Récemment, j'ai rédigé un ouvrage sur l'art contemporain en Belgique de 1975 à 2000.

2. Pourquoi et comment CORPUS DELICTI ?

Tout d'abord comment: l'idée nous est venue un jour alors que nous étions à proximité du Palais de Justice. « *Et pourquoi pas une exposition d'art contemporain au Palais ?* » Les premières réactions des personnes auxquelles nous en avons parlé étaient : « *très belle idée, mais impossible à mettre en œuvre ! »*

En fait il y avait trois défis et c'est un peu à cause de ceux-ci que j'ai souhaité me lancer dans cette aventure.

Premier défi : on nous disait : « *vous n'aurez jamais l'autorisation ! »*
Deuxième défi : « *c'est impossible, ce bâtiment n'est pas fait pour exposer de l'art ! »*
Troisième défi : « *vous ne trouverez jamais les fonds nécessaires pour réaliser ce projet. »*

Ces défis nous ont particulièrement motivés, et nous avons persévéré pour faire aboutir ce projet.

Maintenant, pourquoi cette exposition au Palais? Il y a tout d'abord ce superbe bâtiment qu'est le Palais de Justice ; c'est lui qui a en majeure partie dicté l'exposition. On a commencé par chercher un titre et j'ai trouvé CORPUS DELICTI, car c'est un terme juridique et que j'avais déjà en tête d'exposer des œuvres figuratives, des œuvres qui représentent l'être humain. Cela cadrait donc parfaitement avec le Palais de Justice et le thème que j'avais à l'esprit.

Le bâtiment dicte l'exposition en ce sens qu'il n'y aura pas de peinture, ni de tableaux, ni de photos d'œuvres en deux dimensions dans l'exposition. En effet, si vous regardez bien le Palais, presqu'aucun mur n'est encore libre. C'est très curieux, tout est rempli, les murs sont décorés, il n'y a aucun mur plat pour accrocher un tableau, à quelques exceptions, dans les salles d'audience. On réalise par ailleurs que l'architecte, Monsieur Poelaert, a voulu faire de l'architecture pure qui ne laissait plus de place à autre chose.

Le Palais est tellement immense, tellement monumental que j'ai pensé qu'il fallait rester à l'échelle humaine. Le choix des œuvres s'est fait autour du corps humain, autour du personnage

Sculptures, vidéos, jeux de lumière, arts de la scène, musique, danse, « Corpus Delicti » *est une manifestation complète par laquelle ses concepteurs souhaitent* « révéler la magie du Palais, en intégrant les œuvres proposées simplement in situ, engendrer des dialogues entre les œuvres, raviver la nature du lieu, un lieu enchanté plein de surprises, de découvertes.»

humain, tout en cherchant à faire un lien avec le bâtiment ou la fonction du bâtiment.

3. Comment intégrer les œuvres au Palais ?

Le contexte dans lequel on montre de l'art est très important. Si les oeuvres que nous avons choisies étaient exposées dans un bâtiment muséal aseptisé, aux murs blancs, les œuvres se réfèreraient beaucoup plus à elles-mêmes, elles n'auraient pas la possibilité d'entrer en interaction avec le contexte préexistant.

C'est une des raisons pour lesquelles cette exposition me passionne parce que précisément il y a un contexte chargé au Palais de Justice. En d'autres termes, cela veut dire que nous avons choisi des œuvres qui vont rentrer en relation avec ce contexte et produire d'autres lectures, il y aura d'autres significations qui vont naître en raison de ce contexte. Il est beaucoup plus amusant de travailler *in situ* et de voir comment les œuvres d'art réagissent au contexte préexistant.

4. D'où proviennent les oeuvres ?

Nous voulions donner une idée de la richesse des collections publiques en Belgique. 80% des œuvres exposées sont issues de collections publiques, quelques unes de collections privées et quelques-unes appartiennent toujours aux artistes.

Nous aurons notamment des œuvres du MUHKA à Anvers, du SMAK - le Stedelijk Museum voor Actuele Kunst - à Gand, du Musée d'Art Moderne d'Ostende (PMMK), de la Communauté Française de Belgique, des œuvres du MAC'S - Musée des Arts Contemporains site du Grand Hornu -, des œuvres du BPS Charleroi, ou encore de l'IKOB à Eupen.

5. Combien d'œuvres seront exposées ?

Une soixantaine d'œuvres, dont une cinquantaine de sculptures et une bonne dizaine de vidéos. Toutes les œuvres sont des œuvres en trois dimensions.

Notre désir est de mettre en relation les œuvres et le bâtiment, il y aura par exemple une œuvre de Guillaume Bijl que je présente également dans un but un peu humoristique : l'artiste a mis un turban rouge avec un diadème sur la tête d'un buste qu'il a trouvé quelque part et qu'il a placé sur un beau socle. Je vais mettre évidemment ce buste parmi les bustes très sérieux qui sont présents au 1er étage du Palais.

De même, il y aura une sculpture d'un être sans tête sur un marbre blanc, il va se retrouver en compagnie des autres bustes ; la tête est la plus importante et là nous aurons un être humain sans tête… Il y aura sans aucun doute un dialogue entre ces œuvres et les bustes qui sont sur place.

On pourra également voir une œuvre de Leo Copers : une prison individuelle où les gens pourront eux-mêmes s'enfermer en mettant une pièce de monnaie.

Il y aura un géant au Palais. Il déambulera et sera filmé. Il essaiera de sortir par certaines portes, mais il ne pourra pas, car emprisonné par ce Palais.

Il y aura des automates, les robots de Johan Muyle, des personnages qui bougent dans l'espace avec beaucoup de lumière, des œuvres d'Huisman, par exemple un robot qui tient dans ses mains une femme et qui tente de l'attirer vers lui, mais la femme refuse.

Suite de la page 15

CORPUS DELICTI

Nous aurons également de belles œuvres de Wim Delvoye, et deux très intéressants Panamarenko : un homme volant avec des ailes de 6 mètres de large, et un autre personnage dont le dos est couvert d'hélices, qui essaie de s'élever du sol.

Des œuvres amusantes comme la représentation d'un chat qui s'exclame : *« Zut, j'ai fait une grande bêtise »*, cela rappellera sans doute des choses à certains visiteurs du Palais…

Des œuvres de vidéastes également, notamment sur la dérision. Une autre de Koen Thijs, très intéressante : *Les Mille Visages de Dieu*.

Il y aura beaucoup de choses, beaucoup de lectures possibles. Un jeu va s'instaurer entre certaines œuvres, plusieurs dialogues seront possibles. L'exposition sera beaucoup plus que la somme des œuvres sur place.

Il est important que chaque visiteur puisse avoir sa propre émotion, sa propre interprétation, comme par exemple pour cette sculpture d'un homme qui porte son matelas sur son dos, oeuvre dont je ne vous révèlerai pas ici la clé…

« Le corps du délit » : *renvoie aussi bien au terme juridique – Corps du délit, Corps des délits – qu'au corps humain. Le titre de l'exposition s'explique donc par la référence au corps, le corps dans ses rapports aux autres corps et à leurs contextes, point central de l'exposition.*

6. Les œuvres parleront d'elles-mêmes dans leur contexte et chacun trouvera sa grille de lecture, est-ce que vous, en organisant l'exposition, vous avez voulu faire passer un message ?

L'idée, c'est de se centrer sur l'être humain, de parler à travers ces œuvres de la condition humaine en général et de montrer une certaine relativité. En outre, il faut parfois regarder certaines choses avec un clin d'œil et essayer de sourire plutôt que de se morfondre…

7. Pouvez-vous également nous dire un mot sur les nocturnes ?

Il s'agira d'un véritable voyage au milieu des œuvres exposées ! On y verra les œuvres et le Palais, le soir, sous un tout autre jour. Je ne vous en dis pas plus…

■

MICHEL CLAISE,
JUGE D'INSTRUCTION À LA SECTION FINANCIÈRE

PROPOS RECUEILLIS PAR LUCIEN KALENGA

Cette année 2008-2009, chacun des numéros de la Conférence donnera la parole à un magistrat, qu'il soit du siège, du parquet et de quelque degré de juridiction qu'il soit. Une manière de découvrir autrement ces femmes et ces hommes qui contribuent à rendre et rendent la justice au quotidien. Le premier à s'être prêté au jeu n'est autre qu'un de nos anciens présidents, Michel Claise.

Pas de regrets d'avoir quitté le barreau, il y a huit ans ?

Non, car j'exerce un métier passionnant! Une journée de juge d'instruction, c'est tout le contraire de la routine, je n'ai pas deux journées qui se ressemblent !

Vraiment ?

Oui ! Ceci dit, j'ai aimé être avocat, j'avais un bon cabinet, mais à un moment donné, j'ai eu le sentiment d'avoir fait le tour. Je suis parti en toute liberté.
Donc pas de regrets, mais il faut bien avouer cependant que de temps à autre la plaidoirie me manque.

Juge d'instruction à la section financière, un métier dangereux ?

Globalement, je ne pense pas. Mais il est exact qu'il existe des dossiers plus sensibles que d'autres, dans lesquels des menaces sont proférées. Il arrive également que des bandits mettent un « contrat » sur la tête de tel ou tel magistrat.

Je ne me suis cependant jamais senti réellement en danger, mais je subis parfois des attaques personnelles, parfois même de la part d'avocats qui s'impliquent dans des contre-stratégies qui ne sont pas tout à fait conformes à l'Etat de droit ou à la déontologie, mais cela est rarissime.

Et des tentatives de corruption ?

Une seule fois. Cela m'a bien fait rire!

Pour quelle raison ?

Car il faut savoir que l'individu était poursuivi pour des faits de … corruption. Ce n'est donc sans doute pas la meilleure idée qu'il ait eu…

L'on dit que vous êtes sévère, notamment avec les avocats, exact ?

Non, c'est tout le contraire ! Je dialogue, je communique beaucoup avec les avocats. J'ai un très grand respect pour eux. Je ne sais d'où vient cette idée de sévérité car en réalité je suis celui qui met le moins sous mandat. Mais dans les dossiers financiers, cela fait plus de bruit, ce qui explique que les juges financiers puissent avoir cette réputation.

Heureux d'être au Portalis ?

Oui ! Nous étions avant dans des conditions indignes. Portalis, c'est tout le contraire…

L'écriture, une passion ?

Plus que jamais ! C'est un plaisir fou. Je suis en train de rédiger mon 4ème roman, qui est d'une certaine manière la suite du 1er. Je ne pourrais vivre sans écrire, ou alors pas avec le même bonheur.

S'il fallait choisir : juge d'instruction ou le prix Goncourt ?

Sans hésiter un seul instant : juge d'instruction ! Et puis, le Goncourt, je ne l'aurai jamais…

Votre livre de chevet en ce moment ?

Il y en a deux : *Brooklyn Follies* de Paul Auster, et *Le Curé de Tours* de Balzac.

Nous arrivons au terme de notre entretien. Quelle est la question que vous n'aimeriez pas que je vous pose ?

Quel est le plus mauvais avocat à Bruxelles, car j'ai un nom très précis à l'esprit.

Et la question que vous auriez aimé que je vous pose ?

Quel est à mes yeux le plus grand avocat que j'ai connu.

Ce serait ?

Celui qui fut mon maître de stage et mon ami : Guy Uyttendaele. Je l'ai dans mon cœur jusqu'à ce qu'il s'arrête de battre.

■

PRIX DES ANCIENS PRÉSIDENTS

Vous êtes inscrit à la liste des stagiaires après le 26 octobre 2006 : vous êtes alors dans les conditions pour participer cette année au Prix des anciens présidents de la Conférence du jeune barreau.

Ce prix récompense l'avocat de 1ère ou 2ème année de stage qui aura rédigé, sur un sujet imposé, la meilleure consultation écrite en la forme et au fond.

L'auteur de la consultation choisie recevra son prix le 23 janvier 2009 lors de la séance solennelle de rentrée de la Conférence du jeune barreau.

Votre consultation, adressée au président de la Conférence, doit parvenir sous pli fermé, en deux exemplaires dactylographiés, au secrétariat de la Conférence le lundi 27 octobre 2008 à 12h au plus tard. Vous agraferez à votre consultation une enveloppe dans laquelle vous indiquerez votre identité et le numéro auquel vous pourrez être joint le soir du mercredi 26 novembre 2008, date à laquelle le jury se réunira pour délibérer. La tradition veut en effet que le lauréat soit invité à rejoindre le jury, même très tard, après la délibération.

Enoncé de la question :

La S.A. Minera est une société active dans le secteur minier, cotée sur Euronext Bruxelles. Depuis le 1er janvier 2008, son cours est stable et varie entre 25 et 27 EUR. Elle possède différentes filiales, notamment au Canada et au Brésil.

Son capital social s'élève à 2 milliards EUR, représenté par 100.000.000 d'actions.

Afin de financer sa croissance et plus particulièrement une importante acquisition d'une société minière au Venezuela, Minera décide de procéder à une augmentation de capital de 1,5 milliard EUR par l'émission de

50.000.000 de nouvelles actions au prix de 30 EUR l'action.

Le prospectus d'offre est approuvé par la C.B.F.A. le 4 avril 2008 et l'offre ouverte du 11 avril au 2 mai 2008.

Au terme de l'offre, l'ensemble des actions nouvelles ont été souscrites.

Le cours de l'action sur Euronext Bruxelles est alors de 32 EUR (situation au 2 mai 2008).

Le 15 juillet 2008, comme annoncé dans le prospectus, Minera procède à l'acquisition de la société Cuivra au Venezuela pour un montant de 950.000.000 EUR.
Le 30 juillet 2008, le gouvernement du Président Chavez décide de nationaliser la société Cuivra. Le lendemain, 31 juillet, le cours de l'action Minera s'effondre à 17 EUR sur Euronext Bruxelles.

Monsieur Gilles Bertrand fait partie des personnes qui ont souscrit à l'augmentation de capital de Minera. Il a acquis dans ce cadre 1.000 titres à 30 EUR, soit un investissement total de 30.000 EUR.

Monsieur Bertrand vous consulte. Il estime que le prospectus d'offre contenait de graves lacunes car il ne faisait aucune mention des risques importants de nationalisation qui existaient au Venezuela avant même l'augmentation de capital et l'acquisition de Cuivra.

Le prospectus que vous remet Monsieur Bertrand énonce par ailleurs ce qui suit :

« Le Conseil d'administration de Minera assume la responsabilité du contenu du Prospectus et déclare que les informations contenues dans celui-ci sont, à sa connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer le contenu ni la portée. »

Monsieur Bertrand vous interroge sur les possibilités de recours contre la société Minera et ses administrateurs. Quel avis lui donnez-vous ?

■

ECHOS DE LA CONFÉRENCE

Le dîner des prix Boels

GEOFFROY CRUYSMANS

D'aucuns prétendent que le plus beau des prix remis par la Conférence du jeune barreau est le prix Boels. Il s'agit, de fait, du seul dans lequel le thème soit imposé et la concurrence si rude, puisqu'il s'agit du prix couronnant les deux stagiaires ayant, au cours de l'année judiciaire écoulée, présenté avec le plus de mérite leur exercice de plaidoirie. Tous y concourent donc, la plupart sans savoir qu'il existe …

Mais s'il est un motif qui pourrait donner raison à ces sages, c'est le cérémonial qui préside à la remise des prix.

Imaginez-vous un instant, si rude fût l'effort, jeune stagiaire fraîchement éclos, plein d'allant mais empli d'une instinctive méfiance à l'égard de tout ce qui pourrait ressembler, de près ou de loin, à un rituel initiatique. Un beau jour, ouvrant votre courrier, vous lisez une lettre de la Conférence du jeune barreau, signée de son vice-président, vous informant en une formule plus ou moins ampoulée que vous faite partie des dix lauréats d'un prix dont vous n'avez jamais entendu parler, prix qui sera décerné à l'issue d'un dîner auquel vous êtes, comme il se doit, chaleureusement convié – et vivement incité à assister.

Ayant fait le tour des amis, connaissances, ennemis et adversaires susceptibles d'avoir accès aux documents de la Conférence du jeune barreau, vous finissez par vous dire qu'être invité à dîner est, pour un stagiaire, toujours bon à prendre. Sans trop d'illusions, et un peu anxieux tout de même, vous acceptez.

Le grand soir, vous vous présentez, ponctuellement mais quelque peu intimidé, au lieu dit. Surprise : non seulement vous n'êtes pas seul, mais en plus vous êtes effectivement dix à … ne connaître personne parmi les autres convives. Un âme charitable vous dira bien qu'Untel est ceci à l'Ordre, le fut ou aimerait bien le devenir, que tel autre est, a été ou sera quelque chose au sein de la Conférence ; tout cela ne vous dit décidément rien, mais il faut bien rester.

Vient le moment de passer à table. Surprise : ces obscurs inconnus qui prennent place à vos côtés peuvent, en certaines occasions et quel que soit leur âge parfois avancé, se révéler d'agréables convives. Mais tous tiennent le même discours : le prix Boels existe, certains l'ont même rencontré – pardon, obtenu – et c'est bel et bien en fin de repas qu'il sera proclamé.

Là, l'estomac se noue. L'on se dit : « Finalement, et s'il m'était décerné ? » ou pire « Et s'il l'était à un autre ? ». Les conversations se fondent dans un brouhaha incertain ; le vin aide à passer le cap.

C'est alors qu'un individu se lève. Sa tête ne vous est pas inconnue : il siégeait le jour où vous avez présenté votre exercice de plaidoirie – un certain Lucien Kalenga. Il parle, et il parle bien – ce qui ne vous rassure pas –, énonce la litanie des officiels présents (tiens, vous fait votre voisin qui manifestement s'y connaît, il n'y a ce soir aucun représentant du conseil de l'Ordre – ah bon ? – mais plusieurs candidats aux élections – dont vous apprendrez quinze jours plus tard qu'ils ont, heureux hasard, tous été élus), puis annonce qu'il y a bien dix stagiaires en compétition pour le prix Boels.

Et, parmi ceux-ci, il cite votre nom en y ajoutant quelques commentaires bien sentis sur votre prestation.

Vous vous levez à l'appel de votre nom. Les autres convives vous dévisagent. D'aucuns font semble-t-il des commentaires, mais il vous est impossible de les comprendre. Les plus vifs applaudissements viennent de votre table, ce qui vous réchauffe le cœur.

Vient alors le moment tant attendu. Les deux lauréats sont proclamés : Caroline Valentin et Xavier Baert. Vous êtes l'un d'eux. Vous êtes l'un des prix Boels de l'année 2007-2008. A nouveau vous vous levez, sans trop savoir s'il vous faut vous montrer modeste, confiant, surpris ou simplement content. Qu'importe : la salle vous applaudit. Avec chaleur.

Et vient alors le moment que vous redoutiez : l'on vous demande de prononcer quelques mots. Qu'avez-vous dit ce soir-là ? Vous ne vous en souviendrez jamais. Mais ce qui est certain, c'est que l'on vous a congratulé, que l'on vous a, après le dîner, offert à boire, que l'on vous a servi nombre de compliments et vivement incité à participer à d'autres prix. D'ailleurs, votre oreille qui traîne a surpris d'autres conversations : le même discours était simultanément tenu aux autres concurrents, heureux comme malheureux.

L'avenir est donc à vous.

Demeurera le souvenir d'une improbable soirée, commencée sous un ciel incertain mais qui vous aura propulsé vers les étoiles. Et ce souvenir là, il restera longtemps dans votre mémoire.

■

Me Caroline Valentin

ECHOS DE LA CONFÉRENCE

Compte-rendu de l'assembl

Jeudi 19 juin, 15h. AG de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles. Trame : discours secrétaire – trésorier – président – vice-président – présentation candidat à la vice-présidence – présentation candidat au discours de rentrée – élection des nouveaux commissaires. Evénement habituel, convenu, à la gloire du Jeune Barreau, sans dérision aucune ? Pas tout à fait.

Me Arnaud Gillard

Me Brice Remy

Le ton est brillamment donné par Me François Collon, secrétaire, chargé de dresser le compte-rendu des activités de l'année écoulée, et dont le discours, caustique à souhait, en a fait rire plus d'un ! Cela ne veut cependant pas dire qu'il ne fut que légèreté, que du contraire. Avec finesse, François nous communiquera son émotion lorsqu'il s'agira d'évoquer son président, Emmanuel. Un discours admirablement écrit cumulé avec un beau talent d'orateur, c'était à coup sûr un doublé gagnant.

S'ensuivit le discours de Me Arnaud Gillard, notre grand argentier comme il aime être nommé en toute modestie, notre lapin comme certains le surnomment (en toute modestie ?). Arnaud nous a tout d'abord fait part de sa grande déception lorsque, revêtu de son plus beau costume d'Indiana Jones, il partit faire l'inventaire des trésors cachés de la Conférence. Point d'espèces sonnantes et trébuchantes au bout de sa quête, mais les anciens discours de François Glansdorff truffés de contrepèteries, ce qui eut l'air de ravir Arnaud autant que s'il avait découvert le trésor de Rackham le Rouge. Bref, le Jeune Barreau préfère le spirituel au matériel.

Me Emmanuel Plasschaert

Me François Collon

Après les entrées, légères, enlevées, mais consistantes tout de même, venait le plat de résistance, le discours du Président, Me Emmanuel Plasschaert.

ée générale 2008 de la CJB

CÉCILE DETAILLE

Celui-ci allait-il se montrer à la hauteur de son année, que beaucoup saluent ? C'est avec une certaine émotion qu'il fera une brève évocation de ses souvenirs marquants de l'année. Lors des remerciements d'usage – si mal nommés ici, il égrènera comme un chapelet de perles les encouragements par ci, sa gratitude par là.

La relève est assurée (c'est Emmanuel qui le dit lui-même) par Me Lucien Kalenga, nouveau Président de la Conférence. Tout au long du discours, Lucien, fidèle à lui-même, évoquera tout en discrétion les lignes directrices qu'il souhaite donner à son année. Le voile est loin d'être levé et beaucoup de surprises nous attendent !

C'était maintenant au tour de Me Thierry Bontinck, ancien président, d'entrer en scène afin de présenter son ami de toujours, Me Marc Dal, à la vice-présidence de la Conférence. Certains se souviendront que c'était Marc qui avait présenté Thierry à la vice-présidence en juin 2005. De l'art de rendre la monnaie de sa pièce… tout en amitié, car ce n'est pas une présentation qu'a fait Thierry de Marc, mais une hagiographie en bonne et due forme. C'est donc les yeux fermés que l'assemblée a plébiscité Marc à la vice-présidence.

Petite surprise lors de la présentation de Me Brice Rémy au discours de rentrée. Geoffroy Cruysmans présente, non pas Brice, mais le véritable présentateur de Brice, Me Frédéric Mengès, ancien secrétaire de la Conférence du stage du barreau de Paris. Me Mengès nous livrera un bel exercice de style comme savent le faire nos confrères parisiens.

Enfin, l'assemblée souhaita la bienvenue aux cinq nouveaux commissaires, Mes Benjamine Bovy, Dimitri de Beco, Marie Dupont, Pierre Huybrechts et Pierre Paulus de Châtelet.

A l'issue de l'AG, un dernier rendez-vous fut donné à tous les membres du jeune barreau dans le cadre enchanteur du musée d'art et d'histoire du Cinquantenaire comme en témoignent ces quelques images. ■

Me Marc Dal

Me Frédéric Menges

Me Geoffroy Cruysmans

ECHOS DE LA CONFÉRENCE

Les prix Le Jeune & Janson 2008

MARC SNOECK

Me Benjamine Bovy
Prix Le Jeune

Plaider est la fonction historique de l'avocat. C'est ainsi d'ailleurs qu'on nous le montre dans les images d'Epinal et en première page des gazettes de comptoir. Mais comme nous sommes entre nous, je n'ai pas besoin de vous dire à quel point l'image est réductrice. Du reste, la plaidoirie a mauvaise presse, et ce n'est pas nouveau. Il s'en faut que le législateur ait récemment cru utile de prévoir la possibilité de la remplacer par un « débat interactif ». Locution de cuistre qui s'imagine avoir inventé l'eau chaude : y a-t-il des débats, dignes de ce nom, qui ne le soient point ? Au surplus, l'inflation paperassière due aux logiciels de traitement de texte a quelque peu modifié les règles de l'art oratoire tel qu'on le pratique ordinairement dans les prétoires. Et ce sont sans doute des motifs supplémentaires de se réjouir et s'amuser de la compétition des prix Le Jeune et Janson.

Il est d'usage d'en commencer le compte-rendu par l'exposé – même succinct – du principe du concours. Comme cela m'ennuie, je me borne à recopier servilement ce que l'on trouve à ce sujet sur le site de la Conférence du Jeune barreau – deux points, ouvrez les guillemets -, c'est-à-dire que c'est une joute oratoire ouverte aux stagiaires des deuxième et troisième années, membres de la Conférence, dont la participation n'est soumise à d'autres conditions que de trouver un partenaire, un sujet … et de se lancer. Le jury récompense les deux meilleurs candidats par l'attribution du prix … Le Jeune et du prix … Janson – point, fermez les guillemets - des noms de deux illustrissimes robins. Contrairement à une légende tenace, les lauréats ne gagnent pas le droit d'avoir leur buste en marbre dans la galerie du Palais (il suffit, pour cela, de porter la moustache). Ils gagnent, et c'est beaucoup mieux, de rejoindre la très prestigieuse association des prix Le Jeune et Janson, une médaille commémorative remise à l'occasion de la séance solennelle de rentrée et – les temps sont durs, ce n'est donc pas négligeable – un prix en argent. On gagne aussi, et c'est sans doute l'essentiel, la légitime fierté d'avoir osé s'y frotter et de révéler ses talents - tant à soi qu'aux autres.

Dix candidats répartis en cinq paires, cette année, ont osé.

La première affaire opposait devant la chambre des mises en accusation le ministère public – campé par Me Olivia Venet – au Front armé pour la république en Belgique (F.A.R.B.) dont le leader était défendu par Me Steven Lambert. Le propos du parquet tendait à défendre la régularité des méthodes particulières de recherches dont les enquêteurs usèrent et abusèrent pour alpaguer de vils sans-culotte inculpés d'avoir menacé Albert II d'atroces sévices, Fabiola d'exil, Mathilde de stérilisation et Philippe d'alunissage forcé. Il revint à Me Venet de tenir un discours délicieusement perfide d'un officier du ministère public qui ne se souvient

Me Emilie Cappon
Prix Janson

d'avoir été avocat que pour dire du mal des robins (je fréquente peu les juridictions pénales, mais on m'assure que cela n'arrive jamais !). Et c'est ainsi que le procureur général pérora que les dossiers confidentiels avaient cet avantage dont le barreau devrait se réjouir qu'ils empêchent les avocats inexpérimentés de plaider contre les pièces d'un dossier puisqu'ils ne les connaissent pas. De l'autre côté de la barre, Me Lambert avait évidemment le beau rôle, et il l'a joué avec fair-play et beaucoup de finesse. Son exorde s'enchaîna harmonieusement à la péroraison de son prédécesseur et il sut avec délicatesse mais fermeté replacer l'honneur de la Cour où il se trouve : dans le respect des droits de la défense et du principe du contradictoire et non dans une impartialité postulée. Il conclut en fustigeant le narcissisme répressif de son contradicteur : il fallait bien laisser un peu de place à la pure fiction…

La seconde affaire opposait un jeune pas-tout-à-fait-blanc, représenté par Me Benjamine Bovy, qui avait cité directement, du chef de coups et blessures volontaires avec préméditation, le tenancier d'un restaurant qui se veut chic, défendu par Me Dimitri de Béco,

qui avait installé un mosquito afin d'éloigner les jeunes de son établissement et de ses chalands qui aiment à dîner en paix. Le jeune homme ayant pris le parti de résister à cette voie de fait, il en résulta d'importantes lésions auditives dont il demandait réparation. La plaidoirie de Me Bovy fut généreuse et vive, avec ce très léger soupçon de juvénile familiarité qui parce qu'elle est aimable et souriante n'est point importune et appelle la sympathie. Le propos de Me De Béco fit dès lors l'effet d'une douche glacée. Car elle est réfrigérante cette thèse selon laquelle les particuliers ont le droit de se protéger eux-mêmes des gens de peu que les pouvoirs publics ne peuvent ou ne veulent chasser et pourchasser. La langue et le ton de Me De béco était à l'avenant : soignés, élégants, sans doute, mais sec comme le coup de trique que le moujik prend à la volée quelque part dans les steppes de Sibérie. Le propos était bien charpenté en droit, mais rappelons-nous que moins la thèse est sympathique, plus elle a besoin d'être passée au feu d'un peu d'humanité de style et de ton.

Les candidats se sont, cette année, payé les têtes couronnées. L'affaire suivante opposait, en référé, dona Fabiola de Mora y Aragon, ci-devant et par courtoisie reine des Belges, qui prétendait s'opposer à l'exposition par le Musée des Beaux-arts (les « Bozar » comme on dit depuis que la cuistrerie s'est faite militante) d'une immense photographie, prise lors de l'Expo'58, sur laquelle elle figure en bikini rouge à pois blancs. C'est Me Emilie Cappon qui entreprit de défendre l'image de marque de la reine Fabiola, insistant sur l'indignité qu'il y avait à exposer cette dame illustre, dont la rectitude morale pourrait servir de fil à plomb, à la disgrâce d'être traitée comme une quelconque princesse d'opérette. La plaidoirie fut conforme au propos de la demanderesse : sèche et précise. Me Cappon sut cependant, avec beaucoup de bonheur, l'adoucir ça et là d'un vocabulaire coloré et de variations de ton discrètes et très opportunes, dont le public s'autorisa à sourire et même à rire. Son adversaire, Me Goeman, osa soutenir que la demanderesse devrait au contraire se réjouir de cet hommage à une femme moderne, qui ne saurait être réduite – comme elle l'est injustement – à son image austère et pieuse : Fabiola, nous dit-il, c'est aussi le charme et la volupté qu'exprime une jeune femme de trente ans lascivement étendue sur un banc public face au pavillon espagnol. Et d'insister : *« c'est une chance inédite pour tous les Belges de se rendre compte que leur pays a eu à sa tête pendant plus de trente ans non pas une dame stricte et austère, mais bien quelqu'un de moderne qui avait pris de l'avance sur son temps en posant en bikini en 1958. »* Le soussigné est dubitatif …

Le style qui ose s'exhiber ! Un catalogue à la Prévert de figures de rhétorique ; un vocabulaire volubile, riche, charnu ; des mots qui se mâchent avec gourmandise ; une gestuelle décomplexée ; une présence, enfin : deux mains gigantesques qui modèlent le discours. Ce fut Me Vincent Defraiteur, plaidant pour la victime d'un larcin – celui de l'orange du marchand. Il est de nos jours de bon ton de plaider sur le ton de la conversation – pour les meilleurs – sur celui du débat télévisé – pour les pires -, et Me Defraiteur n'en a cure. De l'audace, toujours de l'audace, encore de l'audace ; le plaideur ne s'est pas compromis : tout fut dit avec bravoure. Des morceaux superbes : *« moi, technicien attentif et consciencieux, sans plus, sans nulle autre prétention, cette cause, je l'épouse. Comme toutes les autres causes que j'accepte de défendre, moi le polygame »* ; et encore : *« un euro, ce n'est pas beaucoup, je le concède, c'est une piécette qu'on lance à un indigent, mais l'euro symbolique, lui, c'est plus fort que tout. Il ne s'apprécie pas au regard du dollar, du pétrole, des agissements d'un prétendu isolé, de la Société générale ; non l'euro symbolique, il court par-dessus les cours pour se retrouver devant vous, Madame, Monsieur, devant le tribunal. »*. Et enfin : *« répondre au citoyen qui se sent floué. Répondre à tous pour que tous fassent corps sous peine de se déliter. Répondre au simple citoyen, comme s'il était simple d'être citoyen. »*. C'est Me Guillaume Tefengang qui donna la réplique, en une plaidoirie qui valait bien celle du demandeur, et qui lui était parfaitement adaptée et dans le style et dans le ton. La présence de Me Tefengang était cependant plus technique, plus intellectuelle, sauf l'une ou l'autre envolée, parfois drolatique, parfois émouvante. Ainsi s'adressant au tribunal *« vous n'êtes pas compétent. Dont acte. L'acte prend fin, la pièce est finie, tragique pour vous. Rideau ! »*. Ou encore, renouvelant avec bonheur une image éculée: *« vous allez condamner la mère nourrissant son enfant . . . Dans un tel cas, si par impossible vous en arriviez là, je vous invite à briser tous les miroirs du Monde pour ne plus jamais y croiser votre propre regard »*.

La cliente de Me Nicolas Schmitz postulait la radiation d'un avocat - qui d'évidence était regardé comme appartenant moins au barreau qu'au beau sexe -, dont il était allégué qu'elle avait obtenu gain de cause en usant d'artifices pernicieux et machiavéli-

SUITE DE LA PAGE 23

LES PRIX LE JEUNE & JANSON 2008

ques – en l'espèce un sac à main – pour s'attirer la sympathie du tribunal, ce qui, prétendument, était contraire à la dignité du barreau. Démonstration froide, vocabulaire sévère, attitude hiératique : en la personne de Me Schmitz, c'est un cistercien qui a trop lu Saint Bernard qui se présentait à la barre pour fustiger la féminité outrancière et provocatrice de nos « consœurs » … encore de la fiction. C'est évidemment une demoiselle qu'il fallait pour répondre à cette thèse, ce que fit Me Marie Dupont par une plaidoirie très documentée : exemples anciens ou récents à l'appui, elle fit l'historique de la perception – d'ailleurs désolante – de la féminité par les anciennes cours et passa la revue des modes vestimentaires, capillicoles ou pileuses du barreau. Parler avec tant d'érudition de choses si futiles fut une belle performance.

Le style – le vrai - parfois se démode – témoins Caruso et Furtwängler -, mais il n'est jamais ridicule, parce que le style - le vrai - n'est que l'écrin du talent. A cette enseigne, on imagine que la délibération du jury fut vive. Il lui fallut bien trancher, et il le fit en faveur de Me Benjamine Bovy – prix Le Jeune – et Me Emilie Cappon – prix Janson.

Comme elles ont eu et auront encore leur content de félicitations – méritées – je termine en adressant mes compliments aux autres, en vous invitant à faire de même.

Il paraît que l'année fut bonne ; je ne puis en juger, mais il est certain que je me suis bien amusé à assister à la compétition. D'ailleurs, compétiteur ou spectateur, l'important n'est pas de participer mais de s'amuser, et le jour où vous cessez de le faire, quittez ce métier. Vite.

Nous partîmes cinquante pour visiter la coupole…

Le 15 mai dernier, la Conférence du jeune barreau nous invitait à découvrir un des joyaux de l'architecture bruxelloise : la coupole du Palais de Justice.

La belle dame ayant récemment fait peau neuve et ne se dévoilant qu'à de rares occasions, seuls les plus rapides ont pu obtenir le privilège de venir la visiter. Ni le vent, ni la pluie battante qui faisaient rage sur la capitale ce jour-là ne pouvaient les en dissuader.

Le jour J donc, 52 participants, répartis en 2 groupes, bouillonnaient d'impatience à l'idée de découvrir d'un œil nouveau ce Palais qu'à force de fréquenter nous ne prenons plus le temps de regarder. Nous avons pu compter sur Monsieur Colot, conservateur du Palais, Monsieur Van Dessel, architecte du palais et notre confrère Me Geoffroy Cruysmans, familier des lieux pour les avoir visités à plusieurs reprises, qui avaient tous trois accepté de nous guider et d'agrémenter la visite de mille et une anecdotes sur le Palais et son architecte. Ainsi, par exemple, nous avons appris que la construction du Palais avait fait l'objet d'un concours entre architectes et que Joseph Poelaert, membre du jury, avait déposé sa maquette sous un faux nom…

Première étape de la visite : une vue imprenable, à une douzaine de mètres de hauteur, sur la salle des pas perdus. Après une ascension d'une cinquantaine de marches d'un escalier en colimaçon (traversant des endroits inconnus du budget du Ministère de la Justice au vu du délabrement de certaines salles inoccupées), nous avons atteint la coupole intérieure visible depuis le rez-de-chaussée. Quelle splendeur de découvrir cette coupole couleur « bleu mer des caraïbes » à la structure interne blanche, dont les dimensions sont identiques à celles du dessin formé sur le sol de la salle des pas perdus.

Le point de vue sur la ville et sur la salle des pas perdus que nous offre cette coupole est tout simplement splendide. Nous n'étions toutefois pas encore au bout de nos surprises car une seconde coupole (visible de l'extérieur), entièrement rénovée, surmonte la coupole interne. Le lieu est magique et le son s'y propage étrangement… Une petite porte permet même de sortir pour admirer la vue panoramique que le Palais offre sur la ville.

Cinquante avocats littéralement émerveillés se sont alors retrouvés au vestiaire pour partager leurs émotions et prendre un dernier verre, avant de quitter ce Palais de Justice qu'ils ne regarderont dorénavant plus tout à fait de la même façon.

Compte-rendu du voyage en Namibie

Assurément, nous n'étions pas nombreux.
Mais, tellement enthousiastes à l'idée de vivre une superbe aventure
Et, elle le fut !

Comment mieux vous la décrire sinon en évoquant quelques émotions mémorables.
Tout d'abord, il n'est pas donné au commun des mortels d'embarquer sur 3 légers Cessna dans un aéroport baptisé « Eros » à peine sortis d'une voiture, qualifiée par le programme du voyage, de « luxurious ».
Les pilotes pourtant semblaient faire la fine bouche, hésitant sans doute à transporter de si joyeux lurons.
Certains d'entre nous ne semblaient pas rassurés mais heureusement qu'avec l'aide divine et quelques prières marmonnées en secret, nous arrivâmes à bon port.

Que dire alors de l'arrivée au lodge d'Epacha ?
Ce fut un ravissement de tous les instants.
Certes, le manager écolo avait évoqué discrètement l'invasion massive d'insectes, petits monstres verts, que nous étions priés de ne pas écraser sous peine d'odeur nauséabonde.
Toutefois, en constatant le sans-gêne de ces squatters qui tapissaient sans vergogne murs, plafonds, sols et baignoire, nous avons commencé le premier safari meurtrier et sur les conseils de Nathalie, nous nous sommes empressés d'initier à

coups de bombes, un impitoyable massacre.

Le lendemain matin, 9 petits soldats bien dressés ont quitté leur camp à 5 H 30 pour affronter en jeep le vent froid du matin.
Heureusement, à nos yeux émerveillés apparurent bientôt Miss Daisy, la girafe, un troupeau de zèbres et de gracieuses antilopes. Nous étions dans l'immense réserve d'Etocha!
Hélas, pas de lion aux points d'eau habituels…
Faisant alors contre mauvaise fortune bon cœur, nous noyâmes notre déception (toute momentanée) au cours d'un bon pique-nique rustique, dans le Chardonnay et le Pinotage.

A l'aube du matin suivant, nous étions en route pour le second safari lorsqu'au détour d'un chemin, nous avons surpris en flagrant délit une lionne tueuse de zèbre.
Le soir, divine surprise, sous la voie lactée, dans un océan d'étoiles croulant dans d'immenses feux de bois, nous dînions somptueusement dans le bush sous les ricanements des hyènes jalouses.

Le lendemain, départ pour Walisbay et crochet par Swakopmunt.
Halte repos à Pelican Bay où nous fûmes chaleureusement accueillis à l'hôtel avec champagne et huîtres délicieuses.
Ensuite, rallye « Paris / Dakar » dans les dunes dorées coulant littéralement dans l'Atlantique déchaîné, parcours époustouflant, paysages splendides, sensations fortes et lunch au milieu du désert sur tables dressées et, rebelote, huîtres et champagne coulant à flots.
Exploration de la baie en bateau en compagnie d'escadrilles de pélicans et d'affectueuses otaries.
Robby, le plus câlin, n'avait d'yeux que pour notre Roseline, et peu s'en fallût d'ailleurs que, passionné, il l'entraînât dans les flots…

Le lendemain, découverte d'un fort mauresque au cœur d'un paysage magnifique, paradis perdu évoquant les premiers matins du monde.
Piloté par Crocodile Dundee, made in Belgium, nous avons pu admirer des paysages à couper le souffle, ondulations rouges des dunes souveraines sous un ciel archi pur.
Loué sois-tu, Cher Président Plasschaert, pour le choix de notre destination et pour nous avoir emmenés au 7ème ciel, à 7 heures du matin, permettant ainsi aux aérostiers ravis de survoler le paradis terrestre en montgolfière !

Que tous ceux qui sont restés sur le quai Poelaert se précipitent en Namibie !

Quant à nous, cher Président, nous restons à vie

Ta fidèle bande de gnous

ECHOS DE LA CONFÉRENCE

Tournoi de tennis

Le tournoi de tennis du jeune barreau s'est déroulé dans l'enceinte du Leopold Club (et du Wimbledon) le 15 juin 2008. Toutes nos félicitations à Me Gauthier Lambeau qui s'est imposé en simple Messieurs, à Mes Gauthier Lambeau et Alain Vergauwen qui l'ont emporté dans le double Messieurs et à Mes Dimitri de Sart et Véronique Lebacq qui ont triomphé dans le double mixte. ■

MARCEL SIRAUT
ARTISTE PEINTRE

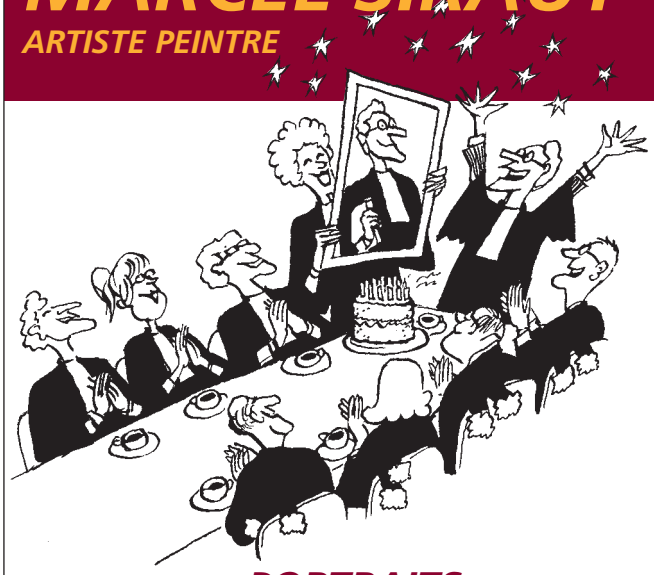

PORTRAITS
À L'AQUARELLE ET À L'HUILE
TABLEAUX SUR COMMANDE
DESSINS

Parvis Sainte Alix 20 Bte 6 • 1150 Bruxelles
Tél.: 02 762 20 76 • www.marcelsiraut.be
siraut.m@hotmail.com

ASSURANCE, RESPONSABILITÉ ET INTERMÉDIATION

Collection *Les Ateliers des FUCaM*, sous la direction de Patrick Jaillot

Les nouveautés en droit des assurances et de la responsabilité

2008 - 195 pages - 63 €

2008 - 300 pages - 87 €

LA MODERNISATION DES MARCHÉS FINANCIERS

Patrick della Faille

Une vue complète de la réforme MIFID

ANTHEMIS

T. 010 39 00 70 F. 010 39 00 01 info@anthemis.be

Commandez nos ouvrages sur www.anthemis.be

CULTURE ET LOISIRS

LITTÉRATURE

Le droit dans la littérature française

Par Jean-Pol Masson,
chez Bruylant (2007).

On – je veux dire les imbéciles – brocarde volontiers la culture, et sa mignonne petite sœur l'érudition, en faisant valoir que *« la culture, c'est comme la confiture : moins on en a, plus on l'étale. »* Ce sont les mêmes qui croient – l'imbécile croit plus volontiers qu'il ne pense – qu'on est cultivé parce que l'on sait ses dates (Marignan 1515 et autres fichaises), qu'on situe vaguement Jean-Sébastien Bach ou Nadar et qu'on se déplace jusqu'au Rijksmuseum pour parcourir au pas de course une *« rétrospective Rembrandt »* (ligne d'arrivée à la boutique pour acheter un tee-shirt orné de « Titus en habit brun »). Et ce sont encore les mêmes qui n'arrivent pas à concevoir que la culture a une fonction critique. C'est pourtant ce que démontre l'ouvrage de monsieur Jean-Pol Masson, « Le droit dans la littérature française », publié l'année dernière par les Etablissements Emile Bruylant.

Il ne s'agit pas d'un pesant volume d'érudition de province à la manière d'un correspondant de la Société des gens de Lettres. Il est, au contraire, dans la veine de cette érudition souriante qui est un savoir qui jubile et un regard amoureux, mais sans complaisance, sur le Monde, qui prend les chemins de traverse et s'attarde dans les jardins abandonnés parce qu'elle y trouve une pâquerette, mal fichue, sans doute, mais si jolie. C'est ainsi qu'aux côtés des inévitables « classiques » (quel qualificatif bête) - Corneille, Balzac ou Stendhal… - ; de ceux que les anthologies scolaires négligent parce qu'elles sont mal faites (Tallemand des Réaux, Paul-Louis Courier…) et de quelques contemporains (Harpmann, Denuzière…) - dont certains biens connus au Palais (Berenboom, Jongen…) -, on découvre de pittoresques improbables dont, hélas, on ne trouve plus les livres

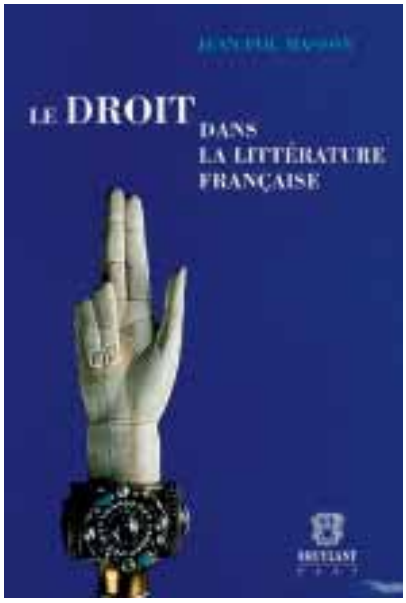

jaunis que dans les arrière-boutiques des bouquinistes confidentiels ou les fonds de greniers de nos grands-parents. Ce sont d'ailleurs mes favoris, et d'abord parce que monsieur Masson nous les fait découvrir: Deslille, About ou Chévrier, parmi trente ou quarante autres. C'est sans doute cela qui est remarquable dans ce bouquin : rien n'y est négligeable et personne n'y est négligé. On y trouve des références à des publications de la Bibliothèque Verte mais aussi de la Pléiade, et je confesse mon agréable surprise d'y avoir lu une allusion aux « Carnets du Roi », ce pamphlet, exquis de perfidie, en forme de recommandations du vieux Léopold II à son neveu Albert, que, précisément, j'avais un jour lu dans le grenier poussiéreux d'un grand-père bibliophile un peu excentrique.

Et tout cela, s'il vous plaît, est admirablement ordonné. L'érudit de base – Achille Talon, par exemple – se serait borné à un insipide classement chronologique. Rien de tel chez monsieur Masson, qui procède à un examen thématique (les juges, les greffiers, les avocats, …, la procédure, le droit pénal, le droit civil, le droit public …) et, par des commentaires didactiques et spirituels, nous fait goûter la perception, parfois injuste mais toujours savoureuse, du droit et de la Justice par la littérature, celle du grand poète comme celle du modeste écrivassier. C'est un miroir dans lequel nous avons tous le plus grand intérêt à nous contempler. D'abord parce que l'on aime cela – on n'est pas robin sans être un peu Narcisse -, ensuite parce que la littérature a une fonction critique et que la critique du plus médiocre faiseur de vers sera toujours plus juste, plus spirituelle et plus utile que celle de la presse de comptoir.

C'est un livre réjouissant ; monsieur Masson sait lire et nous fait profiter de son exceptionnel talent de lecteur.

Une critique cependant : l'index des noms d'auteurs n'est pas complet, et il eût pu être utilement complété par un renvoi aux pages. Ce sera, peut-être, pour une prochaine édition … revue et augmentée.

Si, d'après la quatrième de couverture, l'ouvrage constitue pour l'auteur une manière d'aboutissement, il sera pour le lecteur un point de départ : celui de l'exploration jubilatoire à la recherche du « droit dans la littérature française ». Et ce ne sera pas du temps perdu.

Marc Snoeck

La clef – La confesssion impudique

Par Junichirô Tanizaki,
chez Folio Gallimard (1956)

Ces derniers temps, lorsque lors d'une soirée, un dîner, une rencontre, la discussion tombe sur la littérature, et plus particulièrement la littérature japonaise, la plupart n'ont que Haruki Murakami à la bouche. Non que Murakami soit un auteur négligeable, loin de là, mais il ne résume pas à lui seul la littérature nipponne. Junichirô Tanizaki mérite également d'être (re)découvert.

Dans *La clef – La confession impudique*, Tanizaki confronte les désirs sexuels d'un homme et ceux de sa femme, par l'intermédiaire de leurs journaux intimes respectifs. *« Je cache toujours la clef du tiroir où je serre mon journal, et j'en change de temps en temps la cachette,*

Suite de la page 43

CULTURE ET LOISIRS

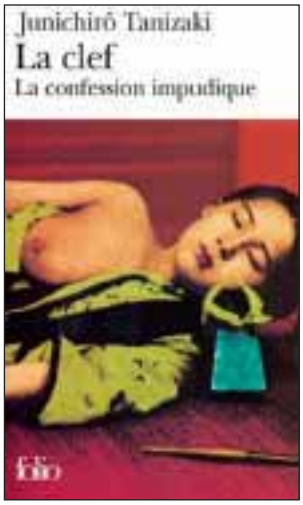

mais fureteuse comme elle est, peut-être a-t-elle percé toutes celles auxquelles j'ai pu recourir dans le passé. (…) « La nouvelle année aidant, j'ai décidé de ne plus me laisser impressionner », ai-je écrit, mais en y repensant je doute d'avoir jamais éprouvé une bien grande crainte. Ne m'étais-je pas au contraire résigné à l'idée qu'elle allait me lire, n'était-ce pas même ce que j'espérais ? ». Aucun d'eux ne sait si l'autre lit son journal en cachette, mais c'est ce qui rend pour eux le jeu excitant.

« En sortant du bain, mue par une inspiration subite, j'avais mis mes boucles d'oreilles, et je m'étais donc couchée sur le lit en lui tournant exprès le dos de façon à bien lui montrer l'arrière de mes lobes. Il suffit de ce genre de choses insignifiantes, d'un geste que je n'avais jamais accompli devant lui jusqu'à présent, pour qu'il s'excite aussitôt ».

Huis-clos sexuel haletant, où chacun fait preuve d'habileté, de ruse, voire même de machiavélisme afin de parvenir à ses fins. Au fil des pages, les intentions, les manœuvres, les désirs, les personnages se révèlent au lecteur, et à eux-mêmes. La tension est latente, la sensualité affleure, jusqu'au tomber de rideau final. Plus qu'une passion amoureuse, c'est une tragédie qui se joue au travers du désir, de la jalousie, de la souffrance, de la mort. Non, il n'y a pas que Murakami.

Cécile Detaille

BD

La guerre d'Alan

Par Emmanuel Guibert (3 tomes), L'Association, coll. "Ciboulette"

La sortie en 2008 du troisième et dernier tome de « La Guerre d'Alan » est l'occasion de faire le point sur ce récit mené de main de maître par Emmanuel Guibert depuis 2000.

Le point de départ de ce projet étonnant est une rencontre fortuite entre le jeune dessinateur de talent et un vétéran américain de la seconde guerre mondiale, Alan I. Cope, sur une route du Sud de la France. De cette rencontre naîtra une profonde amitié. Emmanuel Guibert perçoit très vite les talents de conteur de Alan I. Cope et décide d'enregistrer leurs conversations pour en extraire ensuite ce qui constituera les trois tomes de « la guerre d'Alan ».

L'originalité du récit réside, en apparente contradiction avec son titre, dans l'absence de propos sur la guerre. Il s'agit en réalité de l'histoire d'un homme sans histoires, qui débarque sur les plages de Normandie alors que la guerre touche à sa fin. Alan ne tirera pas un coup de feu et n'accomplira aucun acte de bravoure. Autant dire que l'identification est aisée pour le lecteur, qui se laissera volontiers entraîner dans le sillage d'Alan pour vivre son quotidien militaire, ses rencontres, ses émotions.

L'écriture juste de Guibert, sa superbe ligne claire et sa maîtrise de la lumière donnent au récit une force narrative hors du commun.

Jean-François Germain

ART

Arrêts sur images

Un dimanche sans projet ? Pourquoi ne pas partir à la découverte du nouveau visage du Musée de la Photographie de Charleroi (www.museephoto.be)? Depuis le 1er juin 2008, une nouvelle aile est accessible au public. De conception résolument moderne, elle double la superficie de l'édifice en lui offrant un beau lifting.

Dans les galeries de la section permanente, où il est bon de flâner, se côtoient le « Che », des stars du 7ème Art mais aussi des anonymes, témoins en noir et blanc de leur époque, invitant le visiteur au voyage dans le temps.

Les expositions temporaires sont autant l'occasion de retrouver des artistes confirmés que d'aller à la rencontre de talents émergents.

Jusqu'au 14 septembre 2008, Hugues de Wurstemberger nous ouvre son « Album » : des instantanés captant ces petits moments fugaces mais inoubliables de l'enfance, une émotion forte, la lumière qui donne vie à un paysage perdu et ouvre les portes de l'imaginaire…

Lorsqu'il nous emmène en Afrique ou autour de populations en perte de territoire, le photographe accompagne ses clichés de textes laissant paraître sa préoccupation de l'Humain, sincère et sans prétention.

Ses images authentiques et justes, simples mais non dénuées de sens esthétique, touchent à l'essentiel.

De l'autre côté du couloir d'accès central, Dave Anderson s'arrête à Vidor, bourgade fatiguée de l'est du Texas, qui héberge principalement les ouvriers des compagnies pétrolières et gazières de la région.

Il y a quelques années, le cyclone Rita y apportait la désolation. La précarité des

© Hugues de Wurstemberger

conditions de vie est un terreau fertile pour le Klan, qui y fait toujours malheureusement recette.

Dans cet enfer, le photographe cherche une clarté. Il veut nous montrer, selon ses propres termes, *« que la beauté est aussi là où on ne s'y attend pas »*.

Cette face que l'Amérique veut dissimuler, rude, violente, tellement prévisible que la moindre espérance y étouffe, l'objectif de Dave Anderson nous la présente avec lucidité mais sans résignation.

A voir, pour élargir nos horizons…

Et puis, profitez encore jusqu'au 20 septembre 2008 de « L'été de la Photographie » aux Beaux-Arts, au Botanique, à l'Espace photographique qu'abrite le très bel Hôtel Hanon à Saint-Gilles.

« It's not only rock'n roll baby » dévoile les compositions éthérées de Yoko Ono ou « bloody trash » de Pete Doherty mais aussi des œuvres étonnantes de Patti Smith, Brian Eno ou encore Devendra Banhart (BOZAR jusqu'au 14/09/08).

« Mapas abiertos » (Le dessous des cartes) offre un regard latino sur le monde, en présentant un large panorama de la photographie contemporaine d'Amérique centrale, du Sud et des Caraïbes (BOZAR jusqu'au 14/09/08).

Enfin, échappez-vous jusqu'à Villers-la-Ville. L'incontournable Yann Arthus Bertrand y expose ses *« Abbayes vues du ciel »* en grand format, dans un cadre on ne peut mieux choisi.

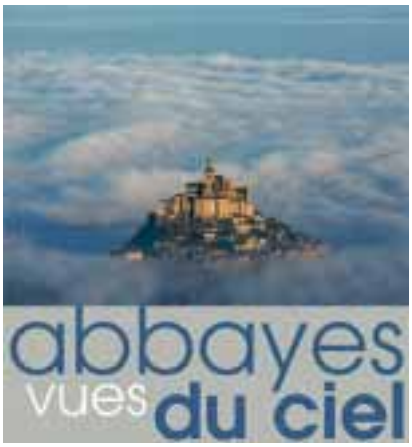

Ah, la photo, des perspectives à n'en plus finir…

Laurence Knott

A VOIR

Les Parisiennes de Kiraz

De passage à Paris ?

Si vous avez une heure devant vous, une halte dans le Marais serait la bienvenue. Non loin de la place des Vosges, le musée Carnavalet (www.paris.fr/musees/musee_carnavalet) accueille jusqu'au

© Kiraz

21 septembre 2008 « Les Parisiennes de Kiraz ».

Longilignes, élégantes, aériennes les silhouettes d'Edmond Kirazian sont diablement sexy.

Depuis leurs premiers pas en 1959, dans l'hebdomadaire « Jours de France », elles ont conquis le monde.

Résolument délurées, ingénues et désinvoltes, « les Parisiennes » sont décidément craquantes !

Une irrépréhensible envie de sourire vous prend en lisant le mot qui les accompagne.

Merci, Kiraz, pour cette délicieuse bouffée de légèreté !

Laurence Knott

ANNONCES

Le programme des activités tel que présenté dans cette rubrique étant susceptible de modifications, en raison de circonstances indépendantes de notre volonté, entre le moment de la mise sous presse et l'organisation effective de l'activité, nous vous invitons à consulter la rubrique « Activités » de notre site www.cjbb.be afin de vérifier les dernières informations utiles concernant l'activité annoncée.

FORMATION EN ANALYSE FINANCIÈRE: « Apprenez à décortiquer les comptes de la partie adverse »

Mardi 16 et Jeudi 25 septembre 2008
De 13 heures 45 à 17 heures 30

ING
Avenue Marnix, 24 - 1000 Bruxelles

En partenariat avec ING et BECI, la Conférence du jeune barreau offre aux praticiens l'occasion unique de se former ou de rafraîchir leurs connaissances en analyse financière à l'occasion de deux demi-journées d'étude qui leur permettront de porter un regard critique et pratique sur les documents financiers relatifs aux PME, tant par rapport à leurs clients qu'à l'égard de la partie adverse.

Cette formation sera donnée par Monsieur Olivier Kahn, expert-comptable, conseil fiscal, coordinateur du Centre pour Entreprises en difficulté, auteur de plusieurs ouvrages en la matière et formateur reconnu et apprécié pour ses qualités pédagogiques.

La première demi-journée sera consacrée à une mise à niveau des participants, tandis que la deuxième demi-journée sera consacrée aux techniques d'analyse financière.

Vu le caractère dynamique et interactif de la formation, le nombre de participants est limité. La Conférence encourage dès lors les personnes intéressées à s'inscrire rapidement. L'enregistrement des inscriptions se fera dans l'ordre des paiements.

Programme (après-midi du mardi 16 septembre 2008)

Introduction
- Cadrage de la notion d'analyse financière
- Réserves - mises en garde relevant de l'observation

Animation
- Rappels des documents financiers légaux: bilan, compte de résultat, comptes annuels, déclaration fiscale société, déclaration fiscale personne physique, avertissement extrait de rôle…
- Récapitulatifs des documents de préparation : balances des comptes, grand livre,…
- Méthodologies « résumées » de conception (comment élabore-t-on un bilan, une déclaration,…sur base de quels éléments,…)
- Sources d'informations légales et extra-légales : où trouver les documents, qui doit faire quoi…
- Analyse financière de base

Programme (après-midi du jeudi 25 septembre 2008)

Animation
- Lecture et interprétation des documents financiers : rappels et approfondissements des rubriques, pièges, éléments non visibles, liens,…
- Détection des points forts- faibles, incohérences, éléments dissimulés
- Principes de contrôles : types d'erreurs et types de contrôles
- Analyse financière : exploitation de la technique des ratios

Conclusions
- Synthèse des réflexes « clés » à appliquer dans le cadre de l'analyse et du suivi financier d'une entreprise
- Eléments constitutifs d'un bon diagnostic financier d'entreprise

Participation aux frais
- Stagiaires membres de la Conférence : 45 € (une demi-journée) – 75 € (les deux demi-journées)
- Membres de la Conférence : 75 € (une demi-journée) – 130 € (les deux demi-journées)
- Non membres : 90 € (une demi-journée) – 160 € (les deux demi-journées)

Inscriptions
Inscription préalable obligatoire au plus tard le vendredi 12 septembre 2008 et dans les limites des places disponibles. Les inscriptions sont à effectuer par e-mail : inscriptions@cjbb.be ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. Merci de préciser votre nom, prénom et adresse électronique.

Paiement préalable exigé au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n° 630-0215121-34 en précisant comme référence « Nom + prénom - formation en analyse financière ».

Informations utiles
2 points de formation permanente
13h45 : accueil des participants
14h00 : début de la séance
17h30 : fin de la séance

Renseignements complémentaires
Consulter notre site www.cjbb.be ou au secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 12 heures 30.

ANNONCES

LE SAMEDI DE LA MUSIQUE

Samedi 20 septembre 2008
de 16 heures à minuit

Maison Costermans
Place du Grand Sablon, 5 - 1000 Bruxelles

La Conférence du jeune barreau a le plaisir de vous inviter dans les magnifiques salons de la Maison Costermans au Grand Sablon pour partager, en toute décontraction, quelques impressions musicales.

Venez flâner au Sablon et découvrir, ou redécouvrir, les talents cachés de nos confrères … Du classique au rock, en passant par le jazz ou le chant, les salons de la Maison Costermans vibreront, cette année encore, aux sons les plus variés.

Un buffet et un bar seront à votre disposition.

Le programme complet sera disponible au secrétariat de la Conférence à partir du 16 septembre.

Inscriptions
par e-mail : inscriptions@cjbb.be, par fax au 02 519 85 61 ou par téléphone au secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43. Merci de préciser votre nom, prénom et adresse électronique. La Conférence se réserve le droit de limiter le nombre de participants.

Participation aux frais
Membres de la Conférence : 5 €
Non membres : 10 €
A payer le jour même.

Renseignements complémentaires
Consulter notre site www.cjbb.be ou au secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 12 heures 30.

Exposition « Corpus Delicti » - Nocturne

Jeudi 2 octobre 2008
A 19 heures 30

Palais de justice

(voir l'article page 14)

La Conférence du jeune barreau a le plaisir d'être partenaire de cet événement incontournable de la rentrée judiciaire. Une découverte plus approfondie des œuvres vous est proposée dans le cadre d'une nocturne, au cœur même de l'exposition, le 2 octobre à 19h30.

Au programme, la visite guidée et commentée de l'exposition par Monsieur Florent Bex, directeur honoraire du Musée d'art contemporain d'Anvers (MUHKA) et commissaire principal de l'exposition. La soirée se clôturera par un cocktail dinatoire dans la salle des Pas Perdus.

Le trio à cordes « Champ d'Action » vous accompagnera tout au long de la soirée.

Participation aux frais
Comprenant le drink d'accueil, la visite guidée de l'exposition et le cocktail dînatoire :
- Stagiaires membres de la Conférence : 35,00 €
- Membres de la Conférence : 45,00 €
- Non-membres : 55,00 €

Inscriptions
Inscription préalable obligatoire au plus tard le jeudi 26 septembre 2008 par téléphone au 02 508 66 43 ou par fax au secrétariat de la Conférence au 02 519 85 61. Merci de préciser votre nom, prénom, adresse électronique, la mention « soirée Corpus Delicti », le nombre et la catégorie de places souhaitées.

La Conférence se réserve le droit de limiter le nombre de participants.

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n° 630-0215121-34 en précisant comme référence « Nom + prénom – Soirée Corpus Delicti ».

Renseignements complémentaires
Consulter notre site www.cjbb.be ou au secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 12 heures 30.

ANNONCES

PALAIS LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Jean-Pol MASSON : « Martyre littéraire de la Justice »

Jeudi 9 octobre 2008
A 20 heures
Lieu à déterminer

Auteur d'un remarquable ouvrage, *Le droit dans la littérature française*, dont vous trouverez un compte-rendu dans le présent numéro de La Conférence, Jean-Pol Masson nous entretiendra du Martyre littéraire de la Justice.

Il y sera question de la Justice vue dans la littérature française et belge, des reproches qui – à tort ou à raison – lui sont adressés, de la Justice de classe, de ses influences, de son efficacité et donc de ses erreurs, des sollicitations et des épices, et enfin – non sans un certain humour – de sa mise en scène.

Le nombre de places étant limité, la Conférence vous recommande de vous inscrire rapidement.

Inscriptions
Par fax au 02 519 85 61 ou par téléphone au secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43 pour le lundi 6 octobre 2008. Merci de préciser votre nom, prénom et adresse électronique.

Participation aux frais
Membres de la Conférence : 5 €
Non membres : 10 €
A payer le soir même.

Renseignements complémentaires
Consulter notre site www.cjbb.be ou au secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 12 heures 30.

APRÈS-MIDI D'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Mardi 14 octobre 2008
A 15 heures
Palais de justice
Vestiaire des avocats

Tradition désormais bien ancrée, le début de l'année judiciaire est l'occasion pour la Conférence du jeune barreau d'accueillir les nouveaux stagiaires fraîchement inscrits.

Il leur sera notamment proposé, à partir de 15 heures :

- une visite du Palais à travers les greffes et les salles d'audience
- une présentation des différents services offerts aux avocats, notamment par ING – Privalis, et l'Institut de communication du barreau de Bruxelles
- un exercice de plaidoirie par les lauréats des prix Boels
- un exposé sur les obligations sociales
- et enfin une rencontre avec le bâtonnier et le conseil de l'Ordre.

Cette après-midi est aussi l'occasion de découvrir quelques passages secrets du palais, de glaner des infos sur la vie au barreau, mais surtout, de faire connaissance. Venez-y nombreux. Le rendez-vous est fixé à 14h45 au vestiaire des avocats.

Inscriptions
L'inscription est gratuite mais doit être faite pour le jeudi 2 octobre au plus tard. Les inscriptions sont à effectuer par fax au secrétariat de la Conférence 02 519 85 61 ou par e-mail : inscriptions@cjbb.be. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser votre nom, prénom et adresse électronique.

Renseignements complémentaires
Consulter notre site www.cjbb.be ou au secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 12 heures 30.

ANNONCES

DÎNER D'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Mardi 14 octobre 2008
A 20 heures

Palais de justice
Vestiaire des avocats

La Conférence du jeune barreau a le plaisir de vous inviter à participer au traditionnel et convivial dîner d'accueil des stagiaires, qui se déroulera le mardi 14 octobre 2008, au vestiaire des avocats.

Ce dîner, qui débutera à 20 heures, sera, pour tous les stagiaires de première année, jeunes avocats et autres plus expérimentés, l'occasion de faire connaissance de manière informelle dans une ambiance décontractée.

Comme l'an passé, un effort particulier a été fait afin de proposer aux stagiaires un prix très modéré.

Inscriptions
Inscription préalable obligatoire pour le mardi 7 octobre au plus tard. Les inscriptions sont à effectuer de préférence par fax au secrétariat de la Conférence 02 519 85 61 ou par e-mail : inscriptions@cjbb.be

Participation aux frais
Stagiaires de 1ère année membres de la Conférence du jeune barreau : 5 €
Stagiaires de 1ère année non-membres de la Conférence du jeune barreau : 20 €
Stagiaires de 2ème et 3ème année membres de la Conférence du jeune barreau : 25 €
Stagiaires de 2ème et 3ème année non-membres de la Conférence du jeune barreau : 30 €
Avocats membres de la Conférence du jeune barreau : 35 €
Avocats non-membres de la Conférence du jeune barreau : 40 €

La cotisation (conditions en dernière page du périodique) pourra être réglée directement sur place !

Renseignements complémentaires
Consulter notre site www.cjbb.be ou au secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 12 heures 30.

PLACE AUX ENFANTS

Samedi 18 octobre 2008
De 10 à 16 heures

Palais de justice
Place Poelaert

Organisé par la ligue des familles, cet événement permet aux plus jeunes de venir découvrir le Palais de justice qui est ouvert à cette occasion. La Conférence du jeune barreau s'associe à cet événement en organisant une visite guidée du Palais et de différentes salles d'audience.
Les enfants pourront également participer à un procès fictif et en être les acteurs afin de mieux comprendre les rouages de notre système judiciaire.

Lieu et heure
Palais de justice de Bruxelles. Deux groupes : l'un de 10 h 00 à 12 h 00 et l'autre de 14 h 00 à 16 h 00. Rendez-vous est donné à l'entrée du Palais.

Inscriptions
Inscription à effectuer par e-mail : inscriptions@cjbb.be, par fax au 02 519 85 61 ou par téléphone au secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43. Merci de préciser votre nom, prénom et adresse électronique. La Conférence se réserve le droit de limiter le nombre de participants.

Participation au frais
La participation est libre mais l'inscription préalable obligatoire.

Renseignements complémentaires
Consulter notre site www.cjbb.be ou au secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 12 heures 30.

ANNONCES

MINI-RECYCLAGE : « Actualités en droit pénal : les mesures judiciaires alternatives »

Mercredi 22 octobre 2008
A 12 heures

Palais de justice
Salle Léon Cornil

La Conférence du jeune barreau offre aux praticiens l'occasion unique de faire le point sur les mesures alternatives à l'emprisonnement ainsi que sur la pratique des groupes de responsabilisation pour les auteurs d'infractions pénales.

Ce mini-recyclage sera le fruit d'une collaboration inédite entre la Conférence du jeune barreau et l'asbl Arpège-Prélude, bien connue des praticiens pénalistes et active depuis de nombreuses années dans les formations données aux auteurs de certaines infractions pénales, bénéficiant de mesures de faveur dans le cadre de l'application de la loi du 29 juin 1964 concernant la suspension, le sursis et la probation ainsi que le loi du 10 février 1994 organisant une procédure de médiation pénale.

Les intervenants vous proposeront successivement une analyse des différents cadres juridiques dans lesquels ces mesures peuvent être envisagées, les objectifs et spécificités pratiques des formations délivrées aux auteurs d'infractions et, enfin, leur contenu, axé sur les thèmes de la sensibilisation de l'auteur au point de vue de la victime de l'infraction, les modes de gestion des conflits ou encore la formation à la citoyenneté.

Participation aux frais
Stagiaires membres de la Conférence : 15 €
Membres de la Conférence : 20 €
Non membres : 30 €

Inscriptions
Inscription préalable obligatoire au plus tard le mercredi 15 octobre 2008. Les inscriptions sont à effectuer de préférence par e-mail : inscriptions@cjbb.be ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. Merci de préciser votre nom, prénom et adresse électronique.

Paiement préalable exigé au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n° 630-0215121-34 en précisant comme référence « Nom + prénom - Mini-recyclage : les mesures alternatives ».

Informations pratiques
2 points de formation permanente
Sandwiches et boissons sont compris dans le prix du mini-recyclage
12h00 : accueil des participants
12h30 : début de la séance
14h00 : fin de la séance

Renseignements complémentaires
Consulter notre site www.cjbb.be ou au secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 12 heures 30.

CONCERT EXCEPTIONNEL AU PALAIS DES BEAUX-ARTS : l'oratorio *ELIAS* de Felix Mendelssohn-Bartholdy

Vendredi 24 octobre 2008
A 20 heures

Palais des Beaux-Arts, Salle Henry Le Bœuf
Rue Ravenstein, 23, 1000 Bruxelles

L'Orchestre National de Belgique, les Chœurs de l'Union européenne et les lauréats du concours musical international Reine Elisabeth (chant 2008) sous la direction de Theodor Guschlbauer.

La Conférence du jeune barreau a le grand honneur d'être associée au concert exceptionnel qui se donnera le vendredi 24 octobre 2008 pour célébrer les 50 ans des Chœurs de l'Union européenne et de la ratification du Traité de Rome par le Parlement belge.
Cet événement musical de prestige rassemblera les Chœurs de l'Union européenne, l'Orchestre national de Belgique, les lauréats (chant 2008) du Concours musical international Reine Elisabeth, le baryton-basse Werner Van Mechelen (lauréat belge chant 1988 du Concours musical international Reine Elisabeth), sous la direction de Theodor Guschlbauer.

Les chœurs de l'Union européenne

Souhaitant promouvoir l'Europe par l'art, le chant et la musique, les Chœurs de l'Union européenne sont nés dans le sillage du Traité de Rome. Actuellement constitués d'une centaine de choristes qui rassemblent 22 nationalités différentes, ce chœurs symphonique est basé à Bruxelles et évolue depuis 1990 sous la direction artistique de Dirk De Moor. Ils sont considérés comme les ambassadeurs musicaux de l'Europe et participent à tous les grands évènements européens.

Theodor Guschlbauer

Né à Vienne en 1939, Theodor Guschlbauer a effectué sa formation de chef d'orchestre auprès de Hans Swarowsky, Lovro von Matacic et Herbert von Karajan. Ses premiers engagements le conduisent au Volksoper de Vienne et au Landestheater de Salzbourg. Directeur de la musique de l'Opéra de Lyon de 1969 à 1975, puis directeur général de la musique à Linz jusqu'en 1983, il prend la direction musicale et artistique de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg en 1983 et, en 1997, celle du Staatsphilharmonie Rheinland-Pfalz. Parallèlement, il dirige les plus grands orchestres européens : Wiener Philharmoniker, Gewandhausorchester Leipzig, Symphonieorchester des Bayerischen Rundfunks, Orchestre de la Suisse Romande, Filarmonica della Scala, London Symphony Orchestra, Philharmonia Orchestra, Israel Philharmonic. Il est aussi l'invité privilégié des formations japonaises et sud-américaines.

Theodor Guschlbauer est également l'hôte régulier des festivals de Salzbourg, Orange, Aix-en-Provence, Lucerne, Montreux, et du Festival van Vlaanderen. Il a dirigé à l'Opéra de Vienne, Hambourg, Munich, Cologne, Zurich, Paris (Bastille), Genève, Bruxelles et Lisbonne. Theodor Guschlbauer compte à son actif plus de 60 enregistrements dont plusieurs ont été couronnés par un Grand Prix du Disque. La Fondation Goethe de Bâle lui a décerné le Prix Mozart. Il a reçu la Croix d'Honneur autrichienne des Sciences et des Arts, le Prix de la Fondation Alsace, et il a été élevé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Participation aux frais
Pour l'occasion, la Conférence vous propose des places de choix :
- première catégorie :
  - Membres de la conférence : 47 €
  - Non-membres de la conférence : 52 €
- deuxième catégorie :
  - Membres de la conférence : 37 €
  - Non-membres de la conférence : 42 €
- troisième catégorie :
  - Membres de la conférence : 17 €
  - Non-membres de la conférence : 22 €

Inscriptions
Inscription préalable obligatoire au plus tard le vendredi 3 octobre 2008 par fax au secrétariat de la Conférence au 02 519 85 61 ou par téléphone au 02 508 66 43. Merci de préciser votre nom, prénom, adresse électronique, la mention « concert Beaux-Arts 24.10.08 », le nombre et la catégorie de places souhaitées.

Le nombre de places étant limité, la Conférence vous recommande de vous inscrire rapidement.

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n° 630-0215121-34 en précisant comme référence « Nom + prénom – Concert Beaux-Arts 24.10.08 ».

Renseignements complémentaires
Consulter notre site www.cjbb.be ou au secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 12 heures 30.

NUIT MIRANO : LE JEUNE BARREAU VOUS OFFRE LE MIRANO !

Vendredi 31 octobre 2008
A partir de 22 heures 30

Le Mirano Continental
Chaussée de Louvain 38 - 1210 Bruxelles

Otez les toges et les bavettes, enfilez vos habits de lumière ! Le Mirano vous sera exclusivement réservé la nuit du vendredi 31 octobre 2008, première Nuit Mirano de l'année judiciaire 2008-2009.

L'accès se fera dès 22h30 pour les avocats et leurs amis (nombre limité à 2 accompagnants non avocats). La carte de visite sera exigée à l'entrée.

Tenant compte du nombre de participants attendu, il est vivement recommandé de vous présenter relativement tôt, la Conférence se réservant en effet le droit de limiter le nombre d'entrées.

Inscription préalable obligatoire à party@cjbb.be, en indiquant vos nom, prénom, adresse électronique, ainsi que ceux de vos accompagnants.

Participation aux frais
5 €

Renseignements complémentaires
Consulter notre site www.cjbb.be ou au secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 12 heures 30.

ANNONCES

MINI-RECYCLAGE : « Répétibilité des honoraires et frais d'avocat »

Mercredi 5 novembre 2008
A 12 heures

Palais de justice
Salle Léon Cornil

A la veille du 1er anniversaire de l'entrée en vigueur de la loi du 21 avril 2007 relative à la répétibilité des honoraires et frais d'avocat, il sera fait le point sur l'état actuel de la question et les lignes majeures dégagées par la jurisprudence.
Ce mini-recyclage sera animé par par le bâtonnier François Glansdorff.

Participation aux frais
Stagiaires membres de la Conférence : 15 €
Membres de la Conférence : 20 €
Non membres : 30 €

Inscription
Inscription préalable obligatoire pour le 30 octobre 2008. Les inscriptions sont à effectuer de préférence par fax au secrétariat de la Conférence au 02 519 85 61, ou par e-mail : inscriptions@cjbb.be. Merci de préciser votre nom, prénom et adresse électronique.
Paiement préalable exigé au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n° 630-0215121-34 en précisant comme référence « Nom + prénom - Mini-recyclage : répétibilité ».

Informations pratiques
2 points de formation permanente
Sandwiches et boissons sont compris dans le prix du mini-recyclage
12h00 : accueil des participants
12h30 : début de la séance
14h00 : fin de la séance

Renseignements complémentaires
Consulter notre site www.cjbb.be ou au secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 12 heures 30.

CERCLE MARIN : « Paul Guimard ou l'excellence de la simplicité » par Me Vincent Defraiteur

Jeudi 13 novembre 2008
A 20 heures

Palais de justice
Vestiaire des avocats

La Conférence du jeune barreau a le plaisir de vous convier à un nouveau cycle du Cercle Auguste Marin, occasion unique pour un jeune avocat de s'exprimer en toute liberté sur un sujet de son choix.

Passionné par les écrits de Paul Guimard (1921-2004), écrivain français à qui l'on doit Les choses de la vie, porté à l'écran par Claude Sautet, Me Vincent Defraiteur évoquera les thèmes chers à l'homme de lettres : le hasard, la mer, Giraudoux. L'accent sera également mis sur l'aisance à reconstruire des sentiments complexes dans une forme épurée, véritable talent de cet auteur trop peu connu.

Me Defraiteur sera présenté par le bâtonnier Xavier Magnée.

Participation aux frais : 5 €

Inscription
Inscription préalable obligatoire au plus tard le jeudi 6 novembre 2008. Les inscriptions sont à effectuer par e-mail : inscriptions@cjbb.be ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. Merci de préciser votre nom, prénom et adresse électronique.

Renseignements complémentaires
Consulter notre site www.cjbb.be ou au secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 12 heures 30.

VOYAGE AUX PAYS BALTES : LITUANIE, LETTONIE, ESTONIE

Du 28 mai au 3 juin 2009

Le prochain voyage de la Conférence du jeune barreau aura lieu du 28 mai au 3 juin 2009 dans les pays baltes : Lituanie, Lettonie, Estonie.
Le programme détaillé, ainsi que les informations pratiques seront disponibles au secrétariat de la Conférence à partir du 30 septembre 2008.

Le nombre de places étant limité, la Conférence vous recommande de vous inscrire rapidement.
Renseignements complémentaires : Consulter le site de la Conférence www.cjbb.be ou téléphoner au secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

COURS DE NÉERLANDAIS JURIDIQUE 2008 - 2009

Boulevard Saint-Michel 26, 1040 Bruxelles
T : 02.739.34.38 - F : 02.739.34.26
mvanheers@hotmail.com

Saint-Michel Langues vivantes, cours du soir pour adultes, organise, à partir du **mardi 14 octobre 2008**, ses cours de **néerlandais juridique** donnés par des magistrats néerlandophones, conseillers près la cour d'appel d'Anvers et de Bruxelles.

Comme les années précédentes, nous prévoyons deux niveaux :

Niveau intermédiaire : différents domaines du droit sont mis en pratique par **l'étude de dialogues** employant le **vocabulaire juridique spécifique à ces domaines,** la discussion de différents **« cas »** et des jeux de rôles s'y rapportant. La **conversation** est centrale. Elle offre la possibilité de revoir et d'étendre le vocabulaire du néerlandais juridique de base. De bonnes connaissances générales du néerlandais sont souhaitées.

Niveau approfondi : mêmes objectifs mais à un niveau d'exigences linguistiques supérieur. Des **textes juridiques** sont **discutés** et des **conclusions** et **arrêts rédigés.** Ces exercices sont complétés par des mises en situation par le biais de jeux de rôles. Les participants à ce cours doivent pouvoir s'exprimer en néerlandais avec aisance.

Domaines traités : droit judiciaire, droit des obligations et droit pénal. Il sera également tenu compte des **desiderata** des participants.

*Cette année, à la demande générale, ces cours sont complétés d'une série de dix séances de révision des **difficultés grammaticales de base de la langue néerlandaise**. Ces cours sont donnés par un professeur de néerlandais la période précédant les cours juridiques. Ces séances de révision sont facultatives et visent à raviver les connaissances en orthographe et en grammaire. Les principales difficultés abordées se rapportent à la structure des phrases, le pluriel, la négation, les pronoms, les adverbes pronominaux, la conjugaison…*

Ces cours s'adressent aux juristes, aux personnes préparant l'examen de seconde langue de la magistrature et à celles et ceux dont la profession nécessite l'emploi de termes juridiques néerlandais. Les groupes se composent d'une dizaine de personnes.

Les cours juridiques (30 heures) se donnent le **mardi soir,** de **19.30h à 21.30h,** les cours de révision (10 heures), les dix premières soirées de la série, de **18.30 à 19.20h,** dans les locaux du **Collège Saint-Michel**, entrée au boulevard Saint-Michel **26**, à 1040 Bruxelles. (Métro: Boileau et Montgomery; parking aisé).

Les cours débutent le mardi **14 octobre 2008.** Ils tiennent compte des congés scolaires et se terminent **au début du mois de mars 2009**.

La participation aux frais s'élève **à 250 €** (syllabus inclus) à verser avant le début des cours sur le compte n° 191-7160021-29 de «Saint Michel Langues Les personnes désirant également suivre les séances de révision paieront **300 €.**
L'inscription peut nous parvenir par e-mail à l'adresse suivante: mvanheers@hotmail.com

Un test d'**évaluation** du niveau des connaissances est proposé en début de cours.
Les cours donnent lieu à l'octroi d'un certificat attestant le niveau atteint. Ils entrent dans le cadre de la **formation permanente obligatoire** imposée par **l'Ordre français des avocats du Barreau de Bruxelles** (20 points non juridiques). Une présence régulière est dès lors exigée.

Marc Van Heers
Saint-Michel Langues vivantes

AGENDA

Septembre 2008
- Mardi 16 septembre : Formation en analyse financière (1ère partie)
- Samedi 20 septembre : Samedi de la musique
- Jeudi 25 septembre : Formation en analyse financière (2ème partie)

Octobre 2008
- Jeudi 2 octobre : Nocturne Corpus Delicti
- Jeudi 9 octobre : Palais littéraire et artistique Jean-Pol Masson
- Mardi 14 octobre :

  A. Après-midi d'accueil des stagiaires

  B. Dîner d'accueil des stagiaires
- Samedi 18 octobre : Place aux enfants
- Mercredi 22 octobre : Recyclage en droit pénal
- Vendredi 24 octobre : Concert aux Beaux-Arts : Oratorio Elias de Mendelssohn
- Vendredi 31 octobre : Soirée Mirano

Novembre 2008
- Mercredi 5 novembre : Recyclage en droit judiciaire
- Jeudi 13 novembre : Cercle Marin de Me Vincent Defraiteur

Décembre 2008
- Jeudi 11 décembre 2008 : Conférence Berryer

Janvier 2009
- Vendredi 23 janvier 2009 : Rentrée solennelle

PETITES INFORMATIONS

Petites annonces dans *La Conférence*

Une rubrique vous est ouverte pour l'insertion de petites annonces, que vous désiriez louer un bureau, chercher un collaborateur ou une secrétaire, vendre vos codes…

Des prix spéciaux sont réservés aux avocats, pour autant qu'il s'agisse d'annonces liées directement à l'activité professionnelle.

Pour vos annonces, adressez-vous à RP&C sprl.

Tél.: 02 344 52 20 - Fax : 02 343 61 72

E-mail: info@rpc.be

Service de placement des stagiaires

La Conférence du jeune barreau met à votre disposition un service de placement destiné à centraliser les demandes et les offres de stage au barreau. Pour tous renseignements, merci de prendre contact avec le vice-président de la Conférence, Me Marc Dal - Tél : 02.627.10.27 – Fax : 02.627.10.50 - E-mail : md@dalvel.com

COTISATIONS

Le paiement d'une cotisation permet de participer à prix réduits à la plupart des activités de la Conférence. En outre, seuls les membres effectifs en ordre de cotisation sont admis à participer aux élections en fin d'année judiciaire. Pour l'année judiciaire 2008-2009, les cotisations sont les suivantes:

Membres effectifs :
- Avocats stagiaires : 15 €
- Avocats inscrits au tableau et :

- Ayant moins de 10 ans d'inscription : 50 €
- Ayant plus de 10 ans d'inscription : 75 €

Membres affiliés :
- Conjoints non avocats d'avocats stagiaires : 15 €
- Conjoints non avocats d'avocats inscrits au tableau : 50 €
- Membres de la communauté judiciaire : 85 €
- Autres sympathisants : 100 €

A verser au compte n° 630-0215121-34 de la Conférence du jeune barreau en mentionnant le nom de l'inscrit.

BRUYLANT

Le rôle du juge dans le développement du droit de l'environnement

sous la direction de
Olivier Lecucq et
Sandrine Maljean-Dubois

2008
384 pages • 70 €

Droit fiscal luxembourgeois

Livre jubilaire de l'IFA Luxembourg

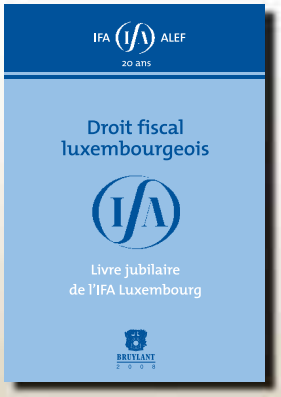

2008
920 pages • 145 €

Evolution du droit du patient, indemnisation sans faute des dommages liés aux soins de santé : le droit médical en mouvement
sous la direction de
Geneviève Schamps

2008
600 pages • 95 €

Les délais

Recension des délais dans les différentes branches du droit

2008
1.136 pages • 225 €

Précis du droit des successions et des libéralités

sous la direction
d'Alain-Charles Van Gysel

2008
956 pages • 170 €

Juger les droits de l'homme

Europe et Etats-Unis face à face

Julie Allard, Guy Haarscher, Ludovic Hennebel et Gregory Lewkowicz

2008
234 pages • 40 €

Le droit d'auteur adapté à l'univers du numérique
Nieuw auteursrecht voor de digitale wereld
Analyse de la loi belge du 22 mai 2005
Analyse van de Belgische wet van 22 mei 2005
Sous la direction de / onder leiding van Carine Doutrelepont & François Dubuisson
2008
314 pages • 65 €

Le droit de la famille à l'épreuve de la Convention européenne des droits de l'homme

Frédéric Krenc et Michel Puéchavy (dir.)

2008
170 pages • 35 €

Consultez et commandez nos ouvrages sur www.bruylant.be

Rue de la Régence 67 • 1000 Bruxelles • Tél. 02 512 98 45 • Fax 02 511 72 02 • info@bruylant.be

La pension complémentaire avec le meilleur rendement spécialement pour VOUS

Caisse de prévoyance

des avocats, des huissiers de justice et autres indépendants OFP

Avenue de la Toison d'Or 64 • 1060 Bruxelles
Tél. : 02 534 42 42 • Fax : 02 534 43 43
info@cpah.be • www.cpah.be

IRP agréée le 30/07/2007 sous le n° 55.002